SOMMET ARABE ECONOMIQUE ET SOCIAL

■ Le paiement de rançons dénoncé

Lire en page 4

SA MARCHE D'AUJOURD'HUI N'EST PAS AUTORISÉE

■ Le RCD s'entête

LE WALI D'ALGER APPELLE À LA VIGILANCE

Lire en page 5

ABSENTÉISME DES PARLEMENTAIRES

Le coup de gueule de Ziari

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1174 Samedi 22 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SÉTIF

Un dealer exploitant des mineurs arrêté

Page 24

Des députés appellent à la fermeture de certains fonds spéciaux

CES MILLIARDS QUI NE SERVENT À RIEN

Lire en page 3

Ph/ Midi Libre

CONDOR SE LANCE DANS L'INFORMATIQUE

LE 1ER PC ALGÉRIEN CERTIFIÉ EST NÉ

Lire en page 24

CHAN 2011, AUJOURD'HUI ALGERIE-NIGER À 15H30

■ Dernier test avant Khartoum

Lire en page 18

«LA RÉGENTE DE CARTHAGE, MAIN BASSE SUR LA TUNISIE»

LE CLAN BEN ALI MIS À NU

Lire notre cahier culture pages 11 à 14

Repères

308 éoliennes ont été installées en 2010 dans cinq pays d'Europe, soit 51% de plus que l'année précédente, a annoncé l'Association européenne de l'industrie éolienne.

17% des populations de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont accès à l'énergie électrique, selon le commissaire chargé du développement de l'énergie de l'Union.

250 millions de dollars et un don de 35 millions ont été accordé par la Banque mondiale au Pakistan pour aider les pauvres touchés par les violences dans le nord-ouest du pays

Panique chez les députés

Les menaces de Abdelaziz Ziari de procéder à une révision du règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour venir à bout des cas d'absentéisme n'a pas laissé indifférents les députés dont certain ont «estimé qu'il n'est pas juste de faire payer aux uns les erreurs des autres». Toutefois il se trouve que ce problème devient tellement récurrent qu'il va jusqu'à empêcher la tenue des plénières comme c'était le cas jeudi passé. «On espère seulement que ces amendements n'entreront en vigueur qu'à la fin de ce mandat», espèrent en catimini des locataires de la Chambre basse.

Prêches des imams contre l'immolation

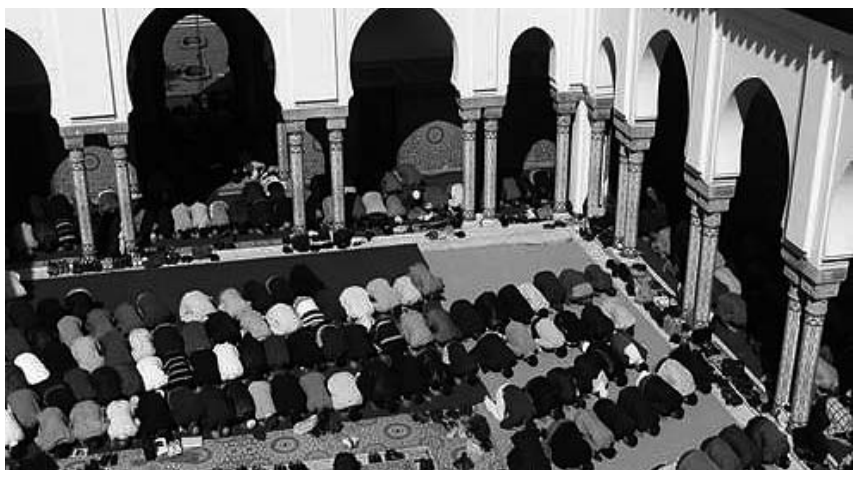

Les prêches de la prière du vendredi, hier, ont été pratiquement tous consacrés, à travers les mosquées du pays à la sensibilisation contre les phénomène du suicide et des immolations par le feu, dont plusieurs cas ont été enregistrés en Algérie où ce phénomène est très récent. Les imams ont ainsi rappelé que le suicide, sous quelque raison que ce soit, est interdit en Islam. Ils ont ainsi mis l'accent sur le fait que quel que soit le malaise que peut vivre un musulman il ne lui est pas permis de se servir de son corps pour exprimer une colère ou une protestation.

Encore des facilités pour les opérateurs touristiques

La date limite de dépôt des dossiers de renouvellement des licences de tourisme et de voyages a été prorogée au 31 juillet 2011, indique un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. La date limite de dépôt des dossiers de renouvellement des licences "fixée au 21 janvier 2011 est prorogée au 31 juillet 2011 conformément à l'amendement de l'article 10 du décret exécutif n° 10-186 signé en date du 19-01-2011" souligne le communiqué. Une décision prise afin de permettre à la commission nationale d'agrément des agences de tourisme et de voyages "d'étudier les dossiers de renouvellement dans les meilleures conditions" précise la même source.

Dixit

Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau

«L'Algérie possède de meilleures capacités de mobilisation des ressources hydriques pour faire face à la demande croissante de la population en eau (...) Il faut s'orienter maintenant vers l'amélioration du réseau de distribution, de l'économie de l'eau et la mobilisation de l'eau d'irrigation pour l'agriculture afin de gagner le défi de la sécurité alimentaire."

Le drapeau algérien planté sur le toit du monde

Ils étaient nombreux à venir applaudir, mercredi soir, au Centre culturel algérien (CCA) Nadir Dendoune, un Algérien qui a défié les vertiges de l'altitude pour aller planter le drapeau algérien sur le toit du monde : le mont Everest. Au terme de cet exploit, Nadir Dendoune, au parcours atypique, ecrivit un livre Un tocard sur le toit du monde, paru aux éditions J.C Lattes, dans lequel il narre, avec un luxe de détails, l'aventure dans laquelle il s'est lancé il y a trois ans, en l'occurence l'ascension de l'Everest. Et c'est cette aventure qu'il raconta au public du CCA avec humour.
Ce fils d'immigré, né en 1972 en Seine-Saint Denis, qui n'a jamais escaladé auparavant la moindre petite colline, est bien devenu le premier Algérien à gravir l'Everest, un exploit peu médiatisé pour cette montagne mythique qui aimante chaque année des centaines d'alpinistes chevronnés.

1 Italien sur 5 ne suit pas des études

En Italie, une personne sur cinq ne suit pas des études ou n'a pas de travail, selon l'Institut italien des statistiques (ISTAT), pour qui les garçons ne fréquentant pas l'école et n'ayant pas d'emploi sont plus de deux millions. Sur cette population inoccupée la tranche d'âge entre 15 et 29 ans représente plus de 21% , soit le taux le plus élevé dans l'Europe des 27, a révélé une étude de l'Institut pour 2009, intitulée "100 statistiques pour comprendre le pays où nous vivons". L'Italie se classe parmi les derniers pays en Europe, derrière Malte, pour le taux d'emploi des femmes (46,4%), faisant qu'il y a "moins d'une femme sur deux" qui a un poste de travail, selon la même source. L'étude révèle également qu'environ 45% des chômeurs cherchent du travail depuis plus d'un an, faisant que l'Italie a enregistré l'un des plus forts taux de chômage de longue durée (44,4%) de l'Union européenne.

DES DÉPUTÉS APPELLENT À LA FERMETURE DE CERTAINS FONDS SPÉCIAUX

Ces milliards qui ne servent à rien

Des dizaines, voire des centaines de milliards de dinars sonnants et trébuchants sont inutilisés et dorment dans les caisses alors que le pays, engagé dans une réelle bataille de développement, en a le plus grand besoin pour hâter la réalisation de nombreux projets dont certains accusent des retards à cause justement d'un manque de soutiens financiers.

PAR AMINE SALAMA

Les députés dénoncent les fonds immobiles.

C'est cette situation paradoxale qui a été fortement décriée par les députés qui n'ont pas manqué, par voie de conséquence, de s'interroger sur l'utilité de ces fonds spéciaux qui sont, pour rappel, au nombre de 70. Mieux, ils ont recommandé la fermeture des fonds spéciaux. Pour les élus du peuple, cette solution doit permettre au gouvernement d'affecter ces milliards immobilisés aux financements de projets dans d'autres domaines. Cette requête figure en tête des préoccupations de la commission des finances et du budget de l'APN formulées dans son rapport final à l'occasion de l'adoption, jeudi, du projet de loi sur le règlement budgétaire de 2008. Une préoccupation largement partagée par l'ensemble des députés qui ont d'ailleurs fait montre, lors du débat sur ce projet de loi, de leur grand étonnement devant cette inexpliquée et inexplicable situation, enjoignant au gouvernement de revoir sa copie en la matière. L'examen du projet de loi de règlement budgétaire de 2008 a donc mis en avant certaines défaillances relatives à la gestion des fonds spéciaux et de nombre de crédits et de budgets. Les fonds spéciaux, créés par le gouvernement, où est déposée cette faramineuse manne financière, sont dès lors pointés du doigt. En vérité ce n'est pas la première fois que la question de l'utilité de ces fonds soit posée avec acuité puisque, même par le passé, certaines parties ont attiré l'attention sur la gestion de ces organismes créés par le gouvernement à des fins spécifiques . Au total, ont confirmé des membres de la commission de finances de l'assemblée, il y a 70 fonds spéciaux, dont le plus connu est indéniablement le Fonds de régulation des recettes (FRR) puisqu'il est pourvu en milliards de dollars provenant exclusivement de la vente des hydrocarbures. Les exemples de cette « sous consommation» des crédits de ces fonds ne manquent pas. Il en est ainsi du fonds pour l'habitat qui n'a consommé que 40% des 60 milliards de dinars dont il est pourvu alors que, est-il besoin de le rappeler, la problématique du financement ou de l'accès au logement se pose avec acuité tant des millions d'Algériens sont en quête de toit. Et dire que le problème du logement, qui est souvent à l'origine des émeutes et autres mouvements de protestations populaires, constitue un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics. Autant dire qu'il s'agit de défaillances criantes en matière gestion et la commission des finances, qui a convoqué plusieurs ministres pour s'expliquer sur cette fâcheuse situation, a eu à le confirmer. Le comble c'est que les explications de certains ministres, qui se sont pourtant étalés en arguments et en justifications, n'ont point convaincu les membres de la commission. Il n'en pouvait d'ailleurs en être autrement dès lors que les attentes des Algériens en matière de développement sont incommensurables. Il faut dire, à cet effet, que certains chiffres justifient largement les inquiétudes exprimées dans ce cas précis par les élus du peuple. Citons à titre d'illustration le fonctionnement du Fonds national de développement et de l'enseignement continu (FNDAE). Ce dernier, qui gère deux comptes d'affectations spéciales, n'a, selon des membres de la commission des finances, affecté qu'une très infime enveloppe financière durant l'année 2008. Ainsi ce fonds, dont les recettes proviennent des entreprises qui ont plus de 20 travailleurs qui contribuent à hauteur de 2% de la masse salariale, n'a alloué que 3,5 % seulement du budget dont il dispose. Un budget colossal puisqu'il est de l'ordre de 15 milliards de dinars, soit 1.500 milliards de centimes. Cette situation est fort préjudiciable pour de nombreuses entreprises qui ne profitent ainsi guère de cet argent qui leur est pourtant destiné, pour améliorer la formation et l'apprentissage de leurs travailleurs. Prié de s'expliquer, le ministre a imputé cela aux entreprises qui ne sollicitent pas l'apport du Fonds (sic). Le Fonds commun des collectivités locales (FCCL) se trouve presque dans une situation similaire puisque durant la même année les wilayas n'ont bénéficié que d'un pourcentage moyen oscillant entre 20 et 30% seulement du budget total dont disposait le FCCL alors qu'elles devaient avoir plus, eu égard à leurs besoins. L'appel pressant des députés sera-t-il entendu par le gouvernement ? Ce dernier ne semble pas avoir une grande marge de manœuvre tant la recommandation des élus du peuple semble imparable.

A.S.

ABSENTÉISME DES DÉPUTÉS

Le coup de gueule de Ziari

PAR KAMAL HAMED

Le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN) était, jeudi, dans tous ses états. Et pour cause, Abdelaziz Ziari s'est retrouvé juste avec quelques députés lors de la plénière devant être consacrée à l'adoption du projet de loi sur le règlement budgétaire de 2008. Autant dire que l'hémicycle était atrocement vide puisque les députés l'ont déserté en masse. Cette grande colère de Abdelaziz Ziari est fort justifiée du moment qu'il lui était impossible de tenir la séance pour la simple raison que le quorum n'était pas atteint. Il a donc été contraint de décaler à l'après midi cette séance et ce, conformément à l'article 58 du règlement intérieur de l'assemblée.Cet article stipule, en effet, qu' « en cas d'absence de quorum, le scrutin est reporté à une séance ultérieure qui ne peut se tenir moins de six heures et plus de douze heures plus tard ». Et le projet de loi est alors voté quel que soit le nombre de députés présents, ce qui a été le cas d'ailleurs. Du haut de la tribune Abdelaziz Ziari s'est montré menaçant envers les absentéistes puisqu'il a révélé que *« des amendements seront introduits au règlement intérieur de l'assemblée pour imposer cette discipline »* avant d'appeler les députés *« à prendre leurs responsabilités »*. Ziari n'a pas surtout apprécié la désertion de l'hémicycle par les députés appartenant aux trois partis de l'Alliance présidentielle que sont le FLN, le RND et le MSP qui détiennent la majorité des sièges, en les exhortant à faire preuve de *« discipline »*. En vérité, ce n'est pas la première fois qu'une séance plénière consacrée à l'adoption ou l'examen d'une loi soit reportée pour cause d'absence de quorum. Les députés s'absentent assez fréquemment et cette tendance est en train d'aller crescendo devenant ainsi fort inquiétante et contribuant à accentuer le discrédit des élus du peuple. Car pour l'opinion publique,s ces derniers ne sont finalement soucieux que de leur salaire qui avoisine les trente millions et font fi des préoccupations des citoyens.

K. H.

Sous la Plume

De l'art de rationnaliser les fonds

PAR AMAR AOUIMER

Il existe pas moins de 70 fonds destinés à pourvoir les différents projets de développement de l'économie nationale, à l'image du fonds de l'habitat doté de 60 milliards DA, mais qui n'a consommé que 40 % de ce montant total jusqu'à présent.

Ainsi, une utilisation rationnelle des fonds de régulation des recettes et un ordonnancement dans les dépenses publiques permettront, notamment, de mieux gérer les finances publiques et mener à bien d'importants projets de développement durable dans les secteurs stratégiques de l'agriculture et du développement rural, du tourisme, dans la création de microentreprises pour contribuer à la résorption du chômage, ainsi que le développement des ressources halieutiques dont l'Algérie est bien située avec ses 1.200 km de littoral.

> *« L'efficacité dans l'utilisation à bon escient des fonds réside dans la propension de les injecter dans des projets structurants de construction et de réalisation d'infrastructures de grande envergure et d'utilité publique permanente. »*

En fait, l'efficacité dans l'utilisation à bon escient des fonds réside non seulement dans la prévention de vouloir thésauriser des sommes d'argent pour un éventuel usage futur, mais également dans la propension des décideurs d'injecter ces fonds dans des projets structurants de construction et de réalisation d'infrastructures de grande envergure et d'utilité publique permanente.

En somme, il devient impérieux d'investir ces fonds, d'une manière opportune et méthodique, tout en s'efforçant à créer des richesses et générer des emplois.

Comme dans les pays avancés et industrialisés où les petites et moyennes entreprises (PME) sont le moteur de l'accumulation de richesses et le vecteur de la croissance (Etats-Unis d'Amérique et Italie, notamment), l'Algérie est en mesure de renouer avec la multiplication des PME (200.000 en perspective), notamment par l'apport positif de l'ANDI, l'ANSEJ…

C'est dire que les entreprises citoyennes participent grandement au développement économique du pays afin de prévoir, d'assurer la bonne gouvernance et, par voie de conséquence, participer activement à l'édification économique et sociale du pays.

A. A.

SA MARCHE D'AUJOURD'HUI N'EST PAS AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LE RCD S'ENTÊTE

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) maintient sa marche prévue ce matin à Alger, malgré le refus d'autorisation opposé par le ministère de l'Intérieur.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Donc, de gros risques pèsent sur cette manifestation populaire à laquelle a appelé le parti de Saïd Sadi, qui veut briser l'interdiction de marcher sur la capitale décrétée depuis plusieurs années. Les pouvoirs public eux, ont opposé un niet catégorique à la requête du RCD. Pis, la wilaya d'Alger appelle les citoyens à la *« sagesse et la vigilance »* et à *« ne pas répondre à d'éventuelles provocations »*. Le RCD lui, a demandé auparavant à ses militants et autres marcheurs potentiels de se méfier de *« l'intox et la désinformation »*, allant jusqu'à accuser un autre parti politique de fomenter un complot pour *« parasiter »* sa marche populaire. *« Il est demandé aux citoyens de faire preuve de sagesse et de vigilance et de ne pas répondre à d'éventuelles provocations destinées à porter atteinte à leur tranquillité, leur quiétude et à leur sérénité »*, lit-on dans ce communiqué émanant de la wilaya d'Alger, qui rappelle que *« les marches à Alger ne sont pas autorisées »*, et que *« tout rassemblement sur la voie publique est considéré comme une atteinte à l'ordre public »*. Le communiqué de la wilaya parle d'une manifestation initiée par *« une association à caractère politique »*, sans citer le RCD, comme pour rappeler l'interdiction de marcher dans la capitale sur toutes les parties quelles qu'elles soient. Une association à caractère politique qui *« porte un nom et s'appelle le Rassemblement pour la culture et la démocratie qui est un parti politique légal, dont les militants et les sympathisants ont payé, comme beaucoup d'Algériens, un lourd tribut pour voir nos concitoyens vivre dans la dignité dans leur pays »*, réplique de son côté le parti de Saïd Sadi. Ce dernier s'est fixé comme objectifs à travers la marche d'aujourd'hui, la libération des détenus arrêtés lors des dernières manifestations, la levée de l'état d'urgence, la restauration des libertés individuelles et collectives garanties par la Constitution et la dissolution de toutes les assemblées élues. Cependant, la marche risque de déraper et des affrontements entre les services de sécurité qui ne laisseront certainement pas les marcheurs d'organiser leur manifestation dans la capitale et les militants du RCD et autres sympathisants déterminés de briser le mot d'ordre d'interdiction imposé par les pouvoirs publics. **M. C.**

UN NOUVEAU FRONT DE L'OPPOSITION SE DESSINE

Appel à une marche prochainnement

PAR LARBI GRAÏNE

Réunis hier à la maison des syndicats à Dar el-Beïda à Alger sous la houlette de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), des organisations syndicales, des personnalités politiques et syndicales, des universitaires, des partis politiques et des associations ont appelé à une marche populaire le 9 février prochain à Alger pour demander «*la levée de l'état d'urgence*». En effet pour la première fois dans l'histoire de l'opposition algérienne la LADDH de Mostefa Bouchachi a réussi à arracher aux différents représentants des organisations présentes un accord de principe qui soutiendrait l'organisation d'une marche pour demander la levée de l'état d'urgence et la libération des émeutiers arrêtés lors des dernières manifestations dénonçant la flambée des prix. La LADDH a donc réussi à mettre d'accord le RCD, le FFS, le MDS et Mohamed Saïd, président du PLJ (parti non agréé), hormis le syndicat Cnapest, dont le représentant s'est déclaré incompétent pour prendre la décision d'y participer, ce dernier a demandé donc de s'en référer à la direction de son syndicat. Tous les autres syndicats présents, Snapap, Satef et CLA ont souscrit à l'appel ainsi que les associations (famille des disparus, Raj, Association des chômeurs du Sud, Tarwa Fadma n'Soumer... Kaddour Chouicha, enseignant à l'UST Oran, le chercheur Fodil Boumala ont annoncé leur soutien à cette marche. Quant au président d'honneur de la LADDH, maitre Ali Yahia Abdenour, il a dénoncé la corruption généralisée et a émis le vœu de voir les femmes s'impliquer dans la marche du 9 février. Les organisations présentes ont décidé de créer une coordination nationale dans laquelle leurs représentants respectifs vont siéger à l'effet de préparer la marche. Ils se sont donné rendez-vous pour vendredi prochain afin de peaufiner le mouvement de protestation. La coordination nationale de ce mouvement fédératif de l'opposition n'a pas encore tranché la forme que devra prendre la manifestation du 9 février, si Benameur Belkacem, représentant du FFS, propose une marche sur l'ensemble du territoire national, les autres ont avancé l'idée d'un rassemblement au niveau de la Grande-Poste dans la capitale «*Nous allons introduire une demande d'autorisation*» pour cette marche a précisé Me Bouchachi.

L. G.

OULD ABBÈS RASSURE LES SYNDICATS

Les statuts particuliers dans cinq mois

PAR AHMED BOUARABA

Les primes d'indemnités seront majorées pour les praticiens exerçant dans les zones prioritaires, notamment celles enclavées, a déclaré M. Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

S'exprimant jeudi dernier à Alger, le ministre a fait savoir que l'octroi de ces indemnités aux praticiens de la santé publique a pour objectif d'améliorer la qualité des soins de proximité ainsi que d'offrir une meilleure couverture sanitaire nationale. Par ailleurs, Ould Abbès a annoncé que la réunion, entre son département ministériel et les différents syndicats du secteur, qui se tiendra demain, vise à préparer les statuts particuliers des différents corps. Ces statuts, a-t-il indiqué, devront être prêts dans les cinq prochains mois. Dans ce contexte, Ould Abbès a précisé que ces statuts permettront à ces corps de bénéficier de leurs indemnités avec effet rétroactif à partir de 2008. D'autre part, le ministre a, insistant sur la nécessité de veiller au respect des règles de déontologie et d'éthique médicale, souligné que *« je suis sensible aux préoccupations du corps médical et paramédical, mais je n'accepterai jamais les menaces et le chantage »*. Pour ce qui est de la Conférence nationale sur la santé, prévue du 3 au 5 février prochain, Ould Abbès a indiqué qu'elle sera consacrée à l'examen du projet de loi sur la santé. Précisant, en outre, que le département de la Santé procède actuellement à l'élaboration du projet de loi sur la santé, allant de la période 2011-2030, qui remplacera la loi en vigueur, il a indiqué que la loi sur la santé 85-05 ne répond plus aux exigences du secteur, et ce, que ce soit par rapport à l'éthique, au nombre croissant de médecins, à la recherche scientifique ou à la nouvelle carte sanitaire. Concernant les participants à cette conférence, le ministre a indiqué que cette rencontre verra la participation de tous les acteurs concernés, à savoir les syndicats, les praticiens, les producteurs de médicaments ainsi que les responsables des structures sanitaires.

A. B.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF

Des élus montent au créneau à Boumerdès

Plusieurs élus de l'APW de Boumerdès sont montés au créneau, mardi dernier, lors de la troisième session ordinaire de l'APW consacrée à la présentation du budget primitif de la wilaya pour l'année en cours. En effet, des élus du FFS et du PT ont été très critiques quant à la réalisation d'un projet de 21 villas destinées aux directeurs de l'exécutif de la wilaya. Ils ont exprimé leur opposition à la réalisation des dites villas en raison de la parcelle du terrain qui était réservée pour la construction d'un théâtre de verdure en extension de la maison de la culture Rachid Mimouni. Selon M. Ouzeriate, élu du PT, « une somme de 70 millions DA a été réservée pour l'entame des travaux de la première tranche dudit projet ». Il estime que ce projet est provocateur au moment où plusieurs voix s'élèvent à travers le territoire de la wilaya contre les retards mis dans l'attribution des logements finis. A titre illustratif, plusieurs logements réalisés et achevés depuis plusieurs années dans la commune des Issers ne sont toujours pas attribués et avaient fait l'objet de squatt par des citoyens lors des dernières manifestations. Avant d'ajouter « que les responsables n'ont pas retenu la leçon notamment des dernières émeutes ayant éclaté à travers plusieurs localités du pays ». Notre interlocuteur s'interroge sur les logements de fonction ayant été octroyés dans le passé à des directeurs de l'exécutif et qui les ont quittés par la suite. Selon lui, « plusieurs directeurs ont vendu les logements qu'ils ont occupés avant qu'ils ne soient mutés vers d'autres wilayas ». Selon un autre élu, le coût global du projet est évalué à 18 millions DA.

Par ailleurs, l'élu FFS, M. Mokrani s'est montré très critique à l'argent de zakat avant de s'interroger : « Où va l'argent de Zakat ? Pourquoi on alloue 10 millions DA pour l'aménagement des mosquées au moment où un budget de 60 millions leur a été réservé ?». Toutefois, M. Mokrani a appelé à l'utilisation raisonnable de l'argent du peuple et ce, afin de faire bénéficier toutes les communes de la wilaya notamment celles représentant des défaillances multiples.

Le budget primitif de la wilaya s'élève à 90 milliards de centimes. 57 % du montant global seront affectés pour le fonctionnement et 43% pour l'équipement et l'investissement.

Tahar Ounas

MIDI LIBRE
N° 1174 | Ven. 21 - Sam. 22 janvier 2011

LES MINISTRES DE LA TRANSITION QUITTENT LEUR PARTI DANS LA PRÉCIPITATION

Le RCD accompagne Ben Ali dans sa chute

Le premier Conseil des ministres de la transition démocratique s'est tenu jeudi alors que la rue continue de réclamer la démission du gouvernement de Mohamed Ghannouchi.

PAR SADEK BELHOCINE

Hier, des centaines de personnes se sont rassemblées pour porter les revendications de la rue en faveur d'une rupture complète avec l'ancien régime tombé un certain 14 janvier. La rue ne décolère pas et exerce toujours une pression sur le gouvernement, malgré l'annonce de la démission des ministres RCD de leurs responsabilités au sein du parti, comme l'avaient fait mardi le président par intérim Foued Mebazaa et le Premier ministre du gouvernement de transition Mohammed Ghannouchi et la dissolution du Bureau politique (BP) de la formation politique de Ben Ali, suite à la démission de plusieurs de ses membres dont les ministres très contestés par la Révolution de jasmin. Formé lundi, le gouvernement de transition au sein duquel les ministres du RCD occupent les postes-clés de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires étrangères et des Finances, a adopté un projet de loi d'amnistie générale, présenté par le ministre de la Justice a présenté un projet de loi d'amnistie générale, qui sera soumis au Parlement, a annoncé le ministre du Développement, Ahmed Néjib Chebbi à la presse. Les travaux de la réunion du gouvernement de transition, outre l'examen du projet de loi portant amnistie générale se sont articulés sur l'application du principe de la séparation de l'Etat des partis politiques. Premiers effets de l'application ce principe et premier parti à en faire les frais, le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique) de Zine El Abidine Ben Ali, chassé du pouvoir. «*Il a été décidé de restituer à l'État tous les biens mobiliers et immobiliers du Rassemblement constitutionnel démocratique* », a déclaré à ma presse, Taieb Baccouche, porte-parole du gouvernement, à l'issue du premier Conseil des ministres du cabinet d'union nationale. Le Conseil des ministres du nouveau gouvernement qui a tenu sa première réunion en présence du président par intérim, Foued Mebazaa a décrété également «*un deuil national de trois jours à partir de vendredi (hier) en mémoire des victimes des récents événements*», qui ont fait, selon le ministre de l'Intérieur, Ahmed Friaa 78 morts et 94 blessés. Le gouvernement d'union nationale a décidé aussi de reconnaître l'ensemble des mouvements politiques interdits qui pourront ainsi activer au grand jour pour prendre le relais de la rue qui revendique le changement radical dans la méthode de gouvernance de la maison «Tunisie». Et il n'est pas sûr que la rue tunisienne va retrouver son calme dans les prochains jours tant que les symboles représentatifs de l'ère Ben Ali exercent encore le pouvoir. Le deuil de trois jours consommé, les Tunisiens vont tenter de retrouver une vie normale. Les écoles des trois paliers et les universités, fermées le 10 janvier, quatre jours avant le départ du président Ben Ali, doivent rouvrir ce lundi. Les évènements sportifs, tous annulés aussi, depuis la semaine dernière, pourront «*très bientôt*» avoir lieu, selon les déclarations à la presse de Mohamed Aloulou, nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports.

Il est à craindre que la dynamique de la contestation, qui commence à donner des signes d'essoufflement, ne soit reprise par ce formidable potentiel d'étudiants et de lycéens, maintenant que le sentiment de peur est effacé, pour porter toujours plus haut, les idéaux pour lesquels plus de soixante-dix de leurs compatriotes se sont sacrifiés, à savoir la liberté et la démocratie.

S. B.

Mandat d'arrêt national contre le président déchu

Les autorités tunisiennes viennent de lancer un mandat d'arrêt national contre l'ex- président Ben Ali qui a vu son régime s'effondrer après quatre semaines d'émeutes qui ont secoué tout le pays et qui s'est vu destituer de facto. Pour l'heure les chefs d'inculpations n'ont pas été communiqués, mais on peut aisément supposer qu'il s'agit de dilapidations des deniers tunisiens, corruptions, tortures pour les opposants qui ont été libérés jeudi dernier à la faveur d'une amnistie générale, les islamistes y compris. Un mandat international aurait été mieux compris par les Tunisiens qui s'interrogent sur le caractère national du mandat sachant Ben Ali se trouve en exil doré en Arabie saoudite.

LES PRISONNIERS POLITIQUES LIBÉRÉS

Vent de liberté sur les opposants à l'ex-régime tunisien

PAR SORYA HAKIM

Le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik, opposant acharné au régime de Ben Ali, sera candidat à l'élection présidentielle prévue d'ici six mois en Tunisie. Il en a fait l'annonce à L'AFP hier «*Bien sûr, je suis candidat. Je fais campagne depuis 2000. Et aujourd'hui, je me sens un candidat favori parce que je suis le seul qui pendant toutes ces années ai combattu ouvertement Ben Ali*», a-t-il déclaré.

Taoufik Ben Brik avait annoncé sa candidature jeudi au magazine en ligne Slate.fr, déclarant qu'il serait «*le premier président de la Tunisie indépendante et révolutionnaire*».

Il est le deuxième candidat déclaré à la prochaine présidentielle tunisienne après l'opposant historique Moncef Marzouki, qui vivait depuis de nombreuses années en exil en France.

Taoufik Ben Brik, 50 ans, est connu pour ses écrits dénonçant la dictature de Ben Ali. Censuré, régulièrement harcelé par la police du régime, il a été emprisonné six mois fin 2009-début 2010 en Tunisie pour des faits de violences sur une femme, à l'issue d'un procès qualifié de «*machination politique*» par les défenseurs des droits de l'homme.

Le journaliste opposant Fahem Boukadouf libéré

Condamné en juillet dernier à quatre ans d'emprisonnement, le journaliste opposant Fahem Boukadouf a été libéré, mercredi, a annoncé l'agence gouvernementale TAP

C'était le seul journaliste qui avait couvert pour la chaîne "Al Hiwar Ettounsi" ("Le dialogue tunisien"), émise à partir de Londres, le mouvement de protestation sociale qui avait secoué le bassin minier de Gafsa (centre-ouest) en 2008. Les images vidéo qu'il avait filmées avaient fait le tour du monde. L'ancien régime lui déniait la qualité de journaliste.

Lors de son procès auquel il n'avait même pas assisté, Boukadouf, qui souffrait par ailleurs d'un asthme aigu, avait été reconnu coupable de "diffusion d'informations de nature à porter atteinte aux personnes et aux biens" et "d'appartenance à un groupe criminel".

L'opposant historique Moncef Marzouki, rentré mardi de son exil français, s'est rendu dans la journée sur la tombe de Mohamed Bouazizi, un jeune chômeur diplômé dont l'immolation par le feu dans la ville centrale de Sidi Bouzid a déclenché les émeutes fatales au régime de Ben Ali. Quelque 300 personnes ont acclamé le leader d'opposition, dont la notoriété en Tunisie est faible, mais qui compte tout de même se présenter à la prochaine élection présidentielle. La foule qui l'a accueilli réclamait le départ de Ghannouchi et de tous les "benalistes". *"Si la situation persiste avec ce gouvernement bâti sur les restes de l'ex-dictature, les manifestations se poursuivront. Ce que je veux pour la Tunisie, c'est un retour aussi vite que possible à la stabilité",* a confié Marzouki à Reuters.

Le gouvernement tunisien d'union nationale avait décidé de reconnaître l'ensemble des mouvements politiques interdits et de décréter une amnistie pour tous les prisonniers politiques.

Ce projet de loi d'amnistie générale concerne aussi les islamistes du parti interdit Ennahdha. Le premier ministre, Mohammed Ghannouchi, avait déjà annoncé, lundi, entre autres mesures de démocratisation, que tous les partis politiques qui le demanderont seront légalisés. Interdit sous le régime du président déchu Zine El-Abidine Ben Ali, le parti avait annoncé mardi qu'il allait demander sa légalisation.

Fondé en 1981 par des intellectuels inspirés par les Frères musulmans égyptiens, Ennahdha (Renaissance) a été d'abord toléré, y compris par le régime du président Ben Ali, arrivé au pouvoir en 1987. Mais après les élections de 1989, auxquelles les islamistes s'étaient présentés sous une liste "indépendante" et avaient enregistré un score de 17 %, ses militants ont été pourchassés et emprisonnés.

Le gouvernement tunisien d'union a également décrété une amnistie pour tous les prisonniers politiques. *"Nous sommes tombés d'accord pour une amnistie générale"*, a déclaré le ministre de l'Education supérieure, Ahmed Ibrahim, chef d'un parti d'opposition qui avait rallié le gouvernement tout juste formé après le renversement du président Zine ben Ali.

Son collègue de la Jeunesse, Mohamed Aloulou, interrogé également sur Ennahda, a renchéri: *"Oui, nous sommes tous d'accord entre nous. Nous ne reviendrons pas en arrière (...) Nous reconnaîtrons tous les mouvements politiques»*

Tous les prisonniers politiques tunisiens auraient été libérés. Le gouvernement transitoire tunisien, formé après le départ vendredi du président Zine ben Ali pour Djeddah après quatre semaines d'émeutes, avait annoncé la libération de tous les détenus politiques y compris les islamistes. Les détenus seraient au nombre de 1.200. Le président par intérim Fouad Mebazaa, intervenant à la télévision mercredi dernier, a affirmé que le nouveau gouvernement voulait *"une rupture totale avec le passé"* et a souligné la nécessité de séparer clairement l'Etat et les partis politiques. La télévision a par ailleurs annoncé l'arrestation de 33 membres de la famille du président déchu, soupçonnés de "*crimes contre la Tunisie*". Elle a diffusé des images de bijoux et d'or saisis lors de leur interpellation. *"Des enquêtes vont être menées pour qu'ils soient traduits en justice"*, dit un communiqué lu à l'antenne émanant d'une "source officielle"

Mohamed Ghannouchi a promis d'organiser des élections présidentielles et législatives pluralistes au plus tard dans les six mois qui viennent.

S. H.

OXFORD BUSINESS GROUP APPRÉCIE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE EN ALGÉRIE

Opportunités d'investissements et création d'emplois

L'Algérie recèle d'importantes et insoupçonnables potentialités en matière de développement touristique et pourrait, par conséquent, attirer les Investissements directs étrangers (IDE) et générer des milliers d'emplois à travers sa stratégie de promotion des activités touristiques.

PAR AMAR AOUIMER

PH D. R.
L'Algérie recèle d'immenses potentialités touristiques.

C'est le constat fait par le cabinet international d'études, Oxford Business Groupe (OBG) basé à Londres et qui souligne que le tourisme algérien est en mesure de se peaufiner en investissant et se mettant aux normes mondiales. En effet, le rapport d'OBG pour l'année 2010 sur la situation du tourisme en Algérie indique que «*l'Algérie prévoit de placer le tourisme en première position dans sa politique visant à diversifier l'économie tout en attirant les investisseurs directs étrangers et créer, ainsi, des milliers d'emplois* ». Alors que les pouvoirs publics ont fixé, comme objectif principal, le développement du tourisme de haut standing durant la période 2010-2014 en réalisant des infrastructures de standing international, les prévisions font état d'afflux de plus de 6 millions de touristes aux horizons 2020-2025. Le tourisme saharien avec ses splendides et fascinants paysages du Tassili et du Hoggar et les nombreuses oasis de l'immense désert, peut attirer de plus en plus de touristes sachant que des vols directs Paris-Djanet et Paris-Tamanrasset déversent des milliers de touristes dans ces régions féeriques du pays regorgeant de sites fabuleux.Durant l'année 2009, près de 2 millions de touristes ont visité l'Algérie, chiffre en augmentation de plus de 8% comparativement à l'année 2008, alors que les recettes engendrées par les dépenses de ses hôtes sont évaluées à plus de 330 millions de dollars, selon les statistiques fournies par OBG. Cependant, les ambitions de booster les activités touristiques en Algérie présagent des revenus beaucoup plus importants devant placer le tourisme en seconde position en matière de rentrée de devises pour le pays après les hydrocarbures. Comme paramètre d'évaluation des potentialités touristiques nationales, OBG a utilisé le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) en vigueur depuis trois années et qui a pour objectif essentiel d'accroître le nombre de touristiques étrangers à plus de 2,5 millions d'ici quatre années. Alors qu'elle est rangée à la 4e place dans le classement des destinations en Afrique, l'Algérie, selon OBG, peut avancer dans le domaine touristique et améliorer son image de marque, notamment par le biais de la promotion de la destination touristique nationale de premier choix, le développement des centres touristiques de haut standing et de qualité supérieure, ainsi que l'introduction de contrôle de qualité et de certification en s'alignant sur les normes internationales en matière d'infrastructures touristiques. Aussi, la coopération et la promotion des partenariats et des joint-ventures avec les opérateurs étrangers et le développement du partenariat national public-privé, et surtout la stimulation des investissements productifs dans le secteur, sont indispensables pour dynamiser le tourisme en Algérie. La participation active des opérateurs économiques nationaux et des entrepreneurs du secteur touristique aux foires et salons internationaux (Madrid, Marseille, Paris…) montrent toute la disponibilité des acteurs du tourisme de développer leurs activités et promouvoir la destination Algérie, sachant que l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma a fait appel à Zinedine Zidane pour des spots publicitaires afin de privilégier et promouvoir le tourisme algérien à l'étranger.

A. A.

DESTINÉE À LA FABRICATION DE PANNEAUX SOLAIRES

L'usine de silicium coûtera 250 millions d'euros

PAR INES AMROUDE

Le projet d'usine de silicium destinée à la fabrication de panneaux solaires en Algérie à partir de 2013 sera réalisé pour un investissement de 200 à 250 millions d'euros, a annoncé jeudi le directeur de recherche à l'Unité de développement de technologie de silicium (UDTS), Messaoud Boumaour. La concrétisation de ce projet, dont la mise en œuvre sera assurée par le groupe Sonatrach en partenariat avec l'UDTS, permettra de "*sécuriser les approvisionnements en matière première de la future industrie de silicium"* en Algérie, a indiqué M. Boumaour à la Radio nationale, rapporte l'APS. Selon lui, l'Algérie sera contrainte, durant les cinq premières années de la mise en service de cette usine, d'importer une grande partie des matières premières et de consommables entrant dans la fabrication de panneaux de silicium et qui représentent jusqu'à 60% du coût total de l'investissement. "*Il s'agit notamment de produits comme certains gaz industriels qui ne sont pas pour le moment fabriqués localement ce qui rend cette industrie vulnérable en Algérie qui sera dépendante des importations pour les cinq premières années de l'investissement",* a expliqué M. Boumaour. Il a, à cet effet, suggéré d'encourager le développement d'un tissu de PME opérant dans la sous-traitance en vue de "*sécuriser les approvisionnements de l'industrie de silicium en Algérie*", ajoutant que la principale matière première à savoir le silicium "*est abondante*" localement notamment dans certaines carrières de sable destiné à la construction. Le projet d'usine de silicium a été annoncé pour la première fois début janvier par le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, dans le cadre du nouveau programme de développement des énergies renouvelables en Algérie. A travers 65 projets, ce programme prévoit, entre autres, de produire entre 2.500 et 3.000 MW d'électricité issue d'énergie solaire et éolienne d'ici à 2020. Il devrait permettre aussi de produire 40% des besoins d'électricité à partir de ces énergies alternatives en 2030. Par ailleurs, M. Boumaour a appelé à *"la création d'une institution nationale chargée de développer l'utilisation des énergies renouvelables qu'elles soient solaire, éolienne ou hydrogène"*. Cette institution *"devrait être placée sous l'égide de tous les départements impliqués à savoir l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle, l'Energie, l'Industrie et l'Environnement"*, a-t-il dit. Etablie en 1988 sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'UDTS a pour mission de mener des actions de recherche scientifique, d'innovation technologique, de valorisation et de formation post-graduée dans les domaines des sciences et des technologies des matériaux et dispositifs à semi-conducteurs pour applications dans plusieurs domaines comme le photovoltaïque et le stockage de l'énergie.

I. A.

PRODUCTION MONDIALE DE BLÉ POUR 2011 ET 2012

Une hausse de 23 millions de tonnes prévue

La production mondiale de blé devrait atteindre 670 millions de tonnes en 2011/12, soit une hausse de 23 Mt par rapport à la récolte précédente (647 Mt), a indiqué hier le Conseil international des céréales, basé à Londres. Malgré qu'elle retrouve son niveau "normal", la production mondiale de blé de la campagne 2011/12 resterait inférieure à la production de 2009/10 (678 Mt) et à celle record de 2008/09 (686 Mt). Les premières prévisions des experts du CIC concernant la récolte à venir, sont basées sur la hausse des superficies ensemencées de blé (+3%) à l'automne. Le CIC table également sur le retour à la normale de certains pays producteurs, notamment la Russie dont la récolte a chuté de 40%, suite à la canicule et aux incendies de l'été dernier. Enfin, les prévisions du CIC sont confortées par les conditions climatiques jusqu'à présent favorables à une bonne levée des cultures d'hiver dans l'Hémisphère Nord. Dans cette partie du globale, le blé est semé à l'automne et récolté l'été suivant. Concernant la campagne céréalière en cours 2010/11 qui s'achèvera au mois de juin prochain, le CIC a relevé de 3 Mt à 647 Mt la production mondiale de blé, estimant que la récolte de l'Australie était "meilleure que prévu". Le stock final mondial gagne 5 Mt à 185 Mt par rapport aux prévisions de novembre.

R. E.

MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le pétrole termine en baisse

Les prix du pétrole évoluaient en baisse, jeudi en fin d'échanges européens, plombés notamment par une hausse surprise des stocks pétroliers aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, s'échangeait à 96,35 dollars sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,81 dollar par rapport à la clôture de mercredi. Il est tombé en séance jusqu'à 95,43 dollars, son plus bas niveau depuis dix jours. Au New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, baissait quant à lui de 2,45 dollars à 88,41 dollars, après avoir glissé jusqu'à 88,00 dollars, un niveau plus vu depuis près de deux semaines. Les prix du pétrole ont creusé leurs pertes tout au long de la journée "dans le sillage des places boursières et sur fond de grandes incertitudes sur l'environnement économique, alors que les chiffres des stocks américains focalisaient l'attention" du marché, estimaient des analystes. Selon les chiffres avancés par le Département américain de l'Energie (DoE), les réserves de brut aux Etats-Unis ont augmenté de 2,6 millions de barils sur la semaine achevée le 14 janvier. Alors que les stocks de brut avaient plongé de plus de 20 millions de barils depuis décembre, ce rebond significatif a pris de cours le marché: les analystes tablaient sur une baisse de 900.000 barils, en raison notamment de la fermeture de l'oléoduc Trans Alaska, par lequel transitent 10% de la production du pays. Les stocks d'essence ont quant à eux bondi de 4,4 millions de barils, le double de ce qu'escomptaient les analystes, tandis que les stocks de produits distillés progressaient de 1,0 million de barils - là encore plus qu'anticipé par le marché. Une série d'indicateurs favorables aux Etats-Unis n'a pas suffi à rasséréner un marché en difficulté, qui effaçait complètement ses gains de la semaine précédente.

ELLE SERA CELLE DE LA DOMINATION DU MARCHÉ

Une nouvelle ère pour l'Opep

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère de domination du marché, ont estimé jeudi à Londres des experts du groupe pétrolier britannique BP dans une analyse des perspectives mondiales de l'énergie. Selon les perspectives de l'énergie de BP, l'Opep est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère de domination sur le marché. Les prévisions de BP montrent qu'au cours des 20 prochaines années, "cette Organisation va devenir aussi puissante qu'elle l'était au cours des années 70 marquées par une série de chocs pétroliers et de pénuries ». La part des pays de l'Opep dans la production mondiale devrait augmenter de 40 à 46% à moyen terme. En outre, souligne BP dans son analyse, 75% de la croissance des réserves de pétrole au cours des deux prochaines années devraient provenir de pays de l'Opep. Dans cette analyse, BP souligne que " le monde devient de plus en plus dépendant de l'Opep pour les combustibles fossiles" et la plus grande croissance de la production de pétrole devrait venir de l'Irak qui est en mesure d'augmenter sa production de 2,5 mb/j à 5,5 mb/j. Par ailleurs, Bob Dudley, directeur exécutif de BP, a souligne que les perspectives de l'énergie à long terme montrent que le monde aura besoin d'explorer dans les régions éloignées comme l'Arctique et les eaux plus profondes plus que jamais si l'on veut suivre le rythme avec une hausse annuelle de la consommation de 1,7% et une augmentation prévue de la demande de l'ordre de 39% au cours des 20 prochaines années. Il a prédit que la demande va augmenter pour atteindre environ 102 mb/j de pétrole en 2030, soit une augmentation de 16,5 millions de barils par rapport au niveau actuel. Selon lui, l'Arabie saoudite devrait être en mesure de produire 3 millions de b/j supplémentaires, mais "la plus forte croissance devrait provenir de l'Irak capable d'augmenter sa production de 2,5 m à 5,5 m de barils par jour", a-t-il dit . Pour lui, deux millions de barils supplémentaires de la production devrait provenir des sables bitumineux canadiens, tandis que les biocarburants fabriqués à partir de maïs ou de sucre devraient fournir l'équivalent de 5 millions de barils de pétrole a l'horizon 2020.

R. E.

CITÉ OUMEKHLOUF (BOUROUBA)

SOS fuite de gaz

Une équipe technique de la Sonelgaz à El Harrach s'est rendu à la cité Oumeklouf (ex-EGECO) jeudi dernier au Bt 6B pour le placement d'un compteur de gaz. Louable initiative certes quand la qualité du travail ne fait pas défaut. Malheureusement, ce ne fut pas le cas, puisque après avoir placé ledit compteur, l'équipe s'en est allée en laissant une belle fuite de gaz derrière elle inquiétant le voisinage. Ce dernier a tout de suite appelé le service d'intervention qui est resté toute la matinée aux abonnés absents. Certains voisins ont été ulcérés du peu de conscience affiché par les agents de Sonelgaz qui prétendaient arriver d'un moment à l'autre. Au téléphone parfois les locataires de l'immeuble avaient la nette impression qu'on leur raccrochait au nez.

R. A.

AUDIN, STATION DE TAXI

La galère à toute heure

Le cauchemar des transports est toujours présent dans la capitale, notamment au niveau de la place Audin. En effet tout le monde a pu remarquer au niveau de cett station urbaine, desservant plusieurs directions sur les hauteurs de la capitale, une indisponibilité flagrante de taxis. Cela n'a rien à voir avec les heures de pointe comme on serait tenté de le penser, mais bien semble-t-il une reduction drastique des taxis collectifs qui ont certainement opté pour les compteurs bien plus rentables il faut le dire. Quant à ceux qui continuent à offrir ce service combien estimable, puisque réllement économique pour le citoyens, à l'exception de quelqu'uns ils disparaissent mystérieusement aux alentours de 15h laissant ainsi les usagers livrés à leur triste sort.

LYCÉE DES FRÈRES-BARBEROUSSE (EX-DE LA-CROIX)

Lancement des travaux de rénovation

Le lycée des Frères- Barberousse (ex-De La-Croix), situé à Alger-Centre et jouxtant la fac centrale, bénéficie actuellement de travaux de grande envergure. Cette opération, qui a débuté au cours du mois de mai dernier, ont concerné principalement, pour l'heure, les façades extérieures de l'établissement. Mais on nous affirme que cette opération de réaménagement touchera plusieurs parties de cette infrastructure scolaire du secondaire, à l'instar des classes mais aussi la cour et le terrain de sports pour assurer à terme le un meilleur environnement possible au profit des élèves. Décidée à redonner au lycée son lustre d'antan, la Direction de l'éducation de la wilaya d'Alger en collaboration avec l'assemblée populaire communale d'Alger-Centre a, selon les déclarations des responsables du lycée, débloquée une enveloppe importante pour la réhabilitation de cette belle infrastructure, mais aussi de plusieurs autres lycées et infrastructures scolaires à travers la capitale. il est à noter que les travaux s'achèveront, toujours selon la même source, avant la prochaine rentrée scolaire.

K. H.

RETRAIT DES ACTES DE NAISSANCE

Le parcours du combattant

Les guichets des APC du centre de la capitale sont quotidiennement submergés par l'afflux non stop des demandeurs d'actes de naissance. Ce document est en effet indispensable pour tout dossier administratif et de ce fait des files d'attente interminables se constituent très tôt le matin devant ces guichets.

PAR HASSIBA ABDALLAH

Les guichets des APC n'arrivent plus à faire face à une demande grandissante

Les demandes d'actes de naissance sont à tel point nombreuses au niveau de quelques APC de la capitale que les préposés au guichets se trouvent parfois dans l'impossibilité d'y répondre. Pourtant il serait tellement plus simple d'avoir recours à l'informatisation des services afin d'améliorer les prestations de ces services, cela autant pour les employés que pour les citoyens. Les APC de la capitale reçoivent, quotidiennement un nombre hallucinant de demandes d'actes de naissance. Cela s'explique par la concentration des hôpitaux et des cliniques à ce niveau. Du coup, une grande partie des habitants de la capitale y est naît. En effet, les guichets de ces APC, à l'instar de ceux de l'APC d'Alger-Centre située au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi (ex-rue d'Isley) et ceux de l'APC de Bab El-Oued se trouvent submergés de demandes. En début d'année, une file d'attente interminable se forme jusqu'à l'extérieur du bâtiment. C'est le cas de l'APC de Bab El-Oued. «*On n'obtient jamais d'acte de naissance rapidement. On est obligé de rater une journée de travail pour l'avoir*», nous dit un citoyen. On peut constater que lorsque la situation est hors contrôle, les agents de l'APC ne peuvent certainement pas couvrir toutes les demandes, bien au contraire. Les citoyens sont obligés de déposer leurs demandes le matin et attendre jusqu'à l'aprè-midi ou le lendemain matin pour récupérer leur document. Des fois sur l'acte de naissance délivréil est constaté des erreurs, même si minime, c'est le retour à la case départ. La longue attente, donc, n'aura abouti à rien. Cette opération qui devrait être très simple pour certains est une mission impossible pour d'autres. Tout dépend en fait du lieu de naissance. Le citoyen est alors face à ces obstacles contre lesquels il ne peut rien y faire. Quelques assemblées populaires communales ont pourtant apporté une solution définitive à tous ces problèmes, une solution efficace qui fait gagner du temps et engendre la satisfaction du citoyen tout à la fois. La solution n'est autre que l'informatisation de toutes les données. Cela facilite la tâche des agents de guichets et évite les erreurs récurrentes au moment des transcriptions, ce qui évite de refaire le même document deux ou même trois fois. Cette nouvelle technologie a énormément soulagé les citoyens. Surtout ceux qui habitent en dehors de la capitale. Mais cette solution est adaptée par quelques assemblées populaires communales seulement. Celle de Sidi M'hamed en est le parfait exemple. Il faut dire que que les guichets de cette assemblée recevaient un monde incroyable au quotidien et il y régnait une totale anarchie. Mais aujourd'hui avec l'installation du système informatique, les choses ont changé pour le mieux. Les opérations sont désormais organisées et bien orientées. La foule qui s'agglutinait dans les salles d'attente a disparu. Ce changement notable a été beaucoup apprécié par les citoyens. L'un d'eux, A. Hamid nous dira à ce propos : « *Le changement est remarquable. Je n'en ai pas cru mes yeux quand ils m'ont remis l'acte de naissance de ma fille en deux minutes où peut-être même moins»*. Et d'ajouter : «*Je me souviens que la dernière fois que j'ai retiré cet acte de naissance au niveau de ces mêmes guichets, j'ai été contraint d'attendre plus de 2 heures*». Heureusement pour ce citoyen et de nombreux autres, l'APC de Sidi M'hamed a pensé à eux, mais qu'en est-il pour les autres et quand se décideront-elles à entrer dans l'ère des nouvelles technologies.

H. A.

MISE EN APPLICATION DES ORDRES D'EXPULSION DE FAMILLES

Onze personnes menacées de se retrouver à la rue

PAR KARIMA HASNAOUI

Composée de onze membres, une famille risque de se retrouver à la rue du jour au lendemain. Après vingt-quatre ans de service au sein de la Société algérienne d'assuranses -SAA- le père de famille R.Y., aujourd'hui alité pour des problèmes de santé, risque de se retrouver à la rue avec sa nombreuse famille. Désemparé et n'ayant trouvé aucune solution raisonnable, ce père de famille s'est présenté à notre redaction pour nous narrer son calvaire plaçant un dernier espoir sur la médiatisation de son problème. Balloté de ville en ville, en raison des besoins de son poste, cet ancien chef d'agence a toujours vécu dans des logements de fonction. Son dernier déplacement l'a conduit dans la région de Médea, plus précisément à El Oumania, son dernier logement d'où il risque aujourd'hui d'être expulsé. Cette famille vivait paisiblement jusqu'à ce qu'un huissier de justice se présente à leur porte, en décembre dernier, avec un arrêt d'évacuation du logement qu'elle occupe. Une décision, tombée comme la foudre sur leur tête. «*Je n'ai rien vu venir*» nous dira R.Y. Les parents et leurs sept enfants, dont la plus jeune, âgée de 15 ans, doit normalement passer cette année le BEF, sont catastrophés et appréhendent de devoir rejoindre la grande foule des sans abris de plus en plus nombreux à travers les artères de la capitale. En fait ce toit abrite deux familles puisque le fils aîné, marié est lui-même papa d'un bambin âgé de deux ans. R.Y. nous avoue que cette décision d'expulsion demeure pour lui incompréhensible. «*Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, je me retrouve à la porte de mon foyer*». Il nous dit avec amertume : «D*epuis que ce jugement d'expulsion nous a été signifié rien ne va plus chez moi. Ma femme en raison de mon état de santé s'est vu contrainte, elle-même, d'effectuer plusieurs déplacements sur mon lieu de travail pour tenter d'avoir des explications et négocier...»* Le seul sursis que la mère de famille a réussi à obtenir, c'est la suspension de l'expulsion par la direction de la Société nationale d'assurance jusqu'à la fin de l'année scolaire, nous explique R. Y. Par ailleurs, ce dernier a mis l'accent sur le fait que ce logement de fonction se trouve à plus de six kilomètre de l'agence, ce qui n'est pas en adéquation avec un supposé logement d'astreinte. Sur les raisons de ce retournement inattendu de situation et au cours de notre rencontre, R.Y. nous a confié sa propre interprétation de ces évènements. Pour lui il s'agirait d'une décision arbitraire prise par les responsables puisque, nous affirme-t-il : «*Quelques temps avant que l'on décide de mettre à la porte de cet appartement on m'a dégradé, ce qui laisse penser que la situation dans laquelle je me retrouve n'est nullement fortuite».* Par ailleurs les intéressés pour un éventuel règlement de ce problème, lequel il faut le noter a totalement perturbé leur vie, ont frappé à toutes les portes : directeur de l'agence SAA, autorités communales. Mis jusque là, rien mis à part le sursis obtenu de haute lutte. Ne sachant plus à qui s'adresser, R.Y demande aujourd'hui la régularisation de de sa situation d'autant, faut-il le préciser, qu'il fait toujours partie du personnel de la société même si actuellement il se trouve en congé de maladie. Il a même proposé, pour préserver son foyer, de racheter l'appartement en question. Sa hantise est de voir sa famille livrée à la rue. «*Je lance un appel aux plus hautes autorités, leur demandant de se pencher sur mon cas et d'intervenir pour sauver ma famille...*» a-t-il conclu.

K. H.

ANNABA

Premier coup de pioche pour la Grande Mosquée

Le premier coup de pioche pour la construction de la Grande Mosquée de Annaba a été symboliquement donné mardi en présence des membres de l'association chargée du projet et des responsables locaux, a-t-on constaté. Des bulldozers et autres engins sont entrés en action pour effectuer les grands travaux de terrassement du site devant accueillir ce projet, a-t-on relevé. Ces travaux de terrassement devraient durer ''entre 3 et 6 mois en fonction de la nature géologique du sol'', a expliqué l'architecte Kamel Benmaamar, précisant que cette opération va concerner l'aménagement, à titre gratuit, d'une superficie de près de 100.000 m2 avec l'ouverture de pistes d'accès au chantier. Prévue pour être réalisée dans un délai de 36 mois, la Grande Mosquée de Annaba, implantée dans la commune d'El Bouni, à l'Ouest du chef lieu de wilaya, comprend une salle de prière d'une capacité de près de 15.000 fidèles, une bibliothèque, des salles d'enseignement du Saint Coran, un parking, un restaurant, des logements individuels et collectifs, en plus de locaux commerciaux et d'autres espaces. Pourvu d'un minaret de 100 mètres de haut, cet édifice religieux qui se distingue, au vu de la maquette, par une architecture authentiquement maghrébine, va nécessiter plus de 3 milliards de DA pour sa réalisation, selon les premières estimations établies par les bureaux d'études concernés.

CONSTANTINE

Projets pour fixer les populations rurales

Au total, 40 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) seront réalisés en 2011 dans la wilaya de Constantine, a-t-on indiqué lundi à la Conservation des forêts. Dotés d'un budget estimé à 700 millions de dinars, ces projets, inscrits au titre du programme des contrats de performance de l'année 2011, sont destinés à booster le secteur de l'agriculture, notamment par la redynamisation de filières agricoles à l'image de l'élevage et de l'apiculture, a précisé M. Ahmed Boudjadi, cadre au sein de cette structure. Ces projets qui visent la relance de la politique de développement rural, "auront à coup sûr des répercussions positives sur l'emploi, en ce sens qu'ils permettront de créer plus de 1.000 postes d'emploi". Par ailleurs, selon le même responsable, ce vaste programme donnera lieu à la plantation de 570 hectares d'oliviers, 147 ha d'opuntias et 300 ha d'autres arbres fruitiers. Il est également prévu, au titre de ce programme qui aura également pour objectif la lutte contre l'exode rural, la réalisation de travaux de correction torrentielle pour un volume de 42.150 m3, l'ouverture de 84 km de pistes agricoles et l'aménagement de 43 points d'eau. En 2010, 20 projets similaires, intéressant divers domaines d'activité (irrigation agricole, élevage, désenclavement et protection du patrimoine sylvestre, avaient été réalisés pour un coût global de plus de 100 millions de dinars, a-t-on rappelé.

LAGHOUAT

Plus de 2.600 places de formation pour la prochaine rentrée

Près de 2.650 places de formation sont offertes, dans la wilaya de Laghouat, pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de février), selon la direction locale de la formation et d'enseignement professionnels (DFEP). Ces places se répartissent sur les différentes modes de formation, la formation résidentielle qui regroupe 12 filières et 23 spécialités avec un total de 1.350 places pédagogiques, dont 150 en cours de soir, a indiqué M. Boubekeur Toukhi, directeur local du secteur, par 200 postes sont destinés aux annexes de CFPA en zones rurales, dans les spécialités de comptabilité, tissage traditionnel, broderie et coiffure, en plus de 250 postes pour la femme au foyer, dans les spécialités d'art culinaire, pâtisserie, et broderie. Concernant la formation par apprentissage, 1.300 postes sont et s'ajouteront à 703 postes offerts en octobre 2010 dans ce type de formation. Selon le même responsable, trois nouveaux centres de formation entreront en phase d'exploitation, lors de cette session de février, dont le centre de formation et des métiers de Laghouat ou seront dispensées plusieurs spécialités. Les deux autres centres de formation, à Ain Sidi Ali et El Assafia, qui disposent des spécialités de bâtiment, informatique, couture et coiffure, sont appelés à recevoir, dans un premier temps, 150 stagiaires, selon les services de la DFEP de Laghouat.

APS

BÉJAIA, RESSOURCES HALIEUTIQUES

Une production de 2.700 tonnes de poisson en 2010

Près de 2.700 tonnes de poissons, toutes espèces confondues, ont été capturées en 2010 à Béjaïa, en augmentation de plus de 500 tonnes comparativement à l'année 2009, selon la Direction locale de la Pêche et des ressources halieutiques.

PH / D. R.

Le poisson bleu a dominé la structure des captures.

Cette augmentation a été générée essentiellement par les petits-métiers et les sardiniers, auteurs d'une production de l'ordre de 2.000 tonnes, à l'inverse des chalutiers qui n'ont pu pêcher que 705 tonnes contre plus de 788 tonnes la saison antérieure. La raison tient essentiellement dans le nombre de sorties effectuées en mer, nettement en hausse pour les premiers et en recul pour les seconds, a-t-on expliqué.

Comme à l'accoutumée, le poisson bleu a dominé la structure des captures avec une prise de plus de 2.420 tonnes, au détriment du poisson blanc (209 tonnes), crustacés (28,3 tonnes) ou encore les squales, dont l'espadon avec près d'une tonne seulement.

Cette augmentation est jugée cependant *"positive du fait de l'état stationnaire, voire en recul de la production halieutique dans la wilaya de Béjaïa ces dernières années"*, se réjouit-t-on attribuant cette croissance à un début de retour des investissements opérés ces dernières années, qu'il s'agisse des infrastructures, de l'équipement et du matériel de pêche, ou de formation. Durant le dernier plan quinquennal, par delà l'aménagement et l'agrandissement du port de Sidi-Abdelkader, l'Etat a contribué au financement de quelque 46 projets de particuliers avec à la clé une subvention de l'ordre de 300 millions de dinars.

Parmi les projets réalisés, il est fait cas notamment de l'acquisition d'embarcations de pêche dont des chalutiers (20), des sardiniers (02) et des petits-métiers (20), de structures d'accompagnement, notamment une unité de transformation de thon d'une capacité annuelle de 3.000 tonnes, une fabrique de glace et une ferme aquacole.

L'injection de ces nouvelles embarcations, souligne-t-on, est de nature à soutenir la production locale annuelle, d'une capacité supplémentaire de 1.200 tonnes et ce, outre l'entrée en production de deux fermes aquacoles, l'une à Tazboudjt, spécialisée dans l'élevage de la daurade et du loup, incessamment opérationnelle, et la seconde, à Cap Sigli, en cours de réalisation, susceptible de faire des apports de quelques 500 tonnes annuellement.

En fait, bien que les projets pour soutenir la filière de la pêche en général soient foisonnants, Béjaïa va réceptionner un second port de pêche, avant l'été prochain et entamera la réalisation d'un troisième, d'ici quelques semaines, à Beni-Ksila. Tout l'effort, a-t-on expliqué, sera orienté vers la promotion en priorité de la filière aquacole et accessoirement de la pêche continentale, dont l'essentiel se fonde sur la rareté de la ressource.

"En attendant l'identification et la délimitation de nouvelles zones de pêche, seule l'aquaculture est à même de fournir l'alternative autant pour une production massive que pour l'offre du produit de la mer à des prix raisonnables", selon M. Kacher, enseignant chercheur en production halieutique.

APS

TIZI-OUZOU, LOGEMENTS

Des aides pour l'habitat rural

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, dans le cadre du plan quinquennal 2009-2014, d'un quota de 22.000 aides pour l'habitat rural, dont 6.500 ont fait l'objet, en 2010, d'une répartition sur les communes, a-t-on indiqué auprès de la Direction du logement et des équipements publics (DLEP).

Pour la tranche annuelle 2011, la DLEP prévoit le lancement de la réalisation de près de 4.000 logements ruraux à travers les différentes localités de la wilaya. Quatre mille autres logements du même type devraient être livres durant l'annee 2011.

"La formule de l'habitat rural suscite de plus en plus d'engouement chez les ménages ruraux, qui ont toujours fait de l'auto-construction, synonyme du compter sur soi, un credo ancestral", a relevé le DLEP, en assurant que *"cette noble disposition des citoyens sera consolidée davantage, grâce au relèvement constant des quotas affectés pour la wilaya" "l'intérêt accordé pour ce segment du logement ira crescendo, maintenant que les pouvoirs publics ont donné le feu vert pour la réalisation d'auto constructions en R+ 2, sachant qu'auparavant la loi relative à l'habitat rural n'autorisait que des constructions en rez de chaussée seulement"*, a-t-il ajouté, en expliquant l'importance de cette mesure par le fait qu'*"elle permet d'atténuer la rareté du foncier, en donnant la possibilité à des frères exploitant un même bien foncier dans l'indivision d'y ériger plus d'une construction"*.

Cette formule de l'habitat rural constitue également *"une alternative pour les communes ne disposant pas d'assiettes foncières, relevant du domaine public de l'Etat pour l'implantation des programmes de logements socio-locatifs qui leur sont impartis, finalité pour laquelle la loi ne prévoit pas d'expropriation"* , a rappelé ce responsable , qui a suggéré aux communes, pour le dépassement de cette contrainte du foncier, d'*"activer le droit de préemption pour l'acquisition de terres de tiers, dans le but de la constitution d'une réserve foncière"*.

Pour mieux souligner l'importance des efforts consentis pour la prise en charge de la demande du logement rural au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, comptant plus de 1.400 villages, plus de 40.000 aides à l'auto-construction ont été octroyées ces dernieres années, selon les statistiques.

APS

MIDI Culture

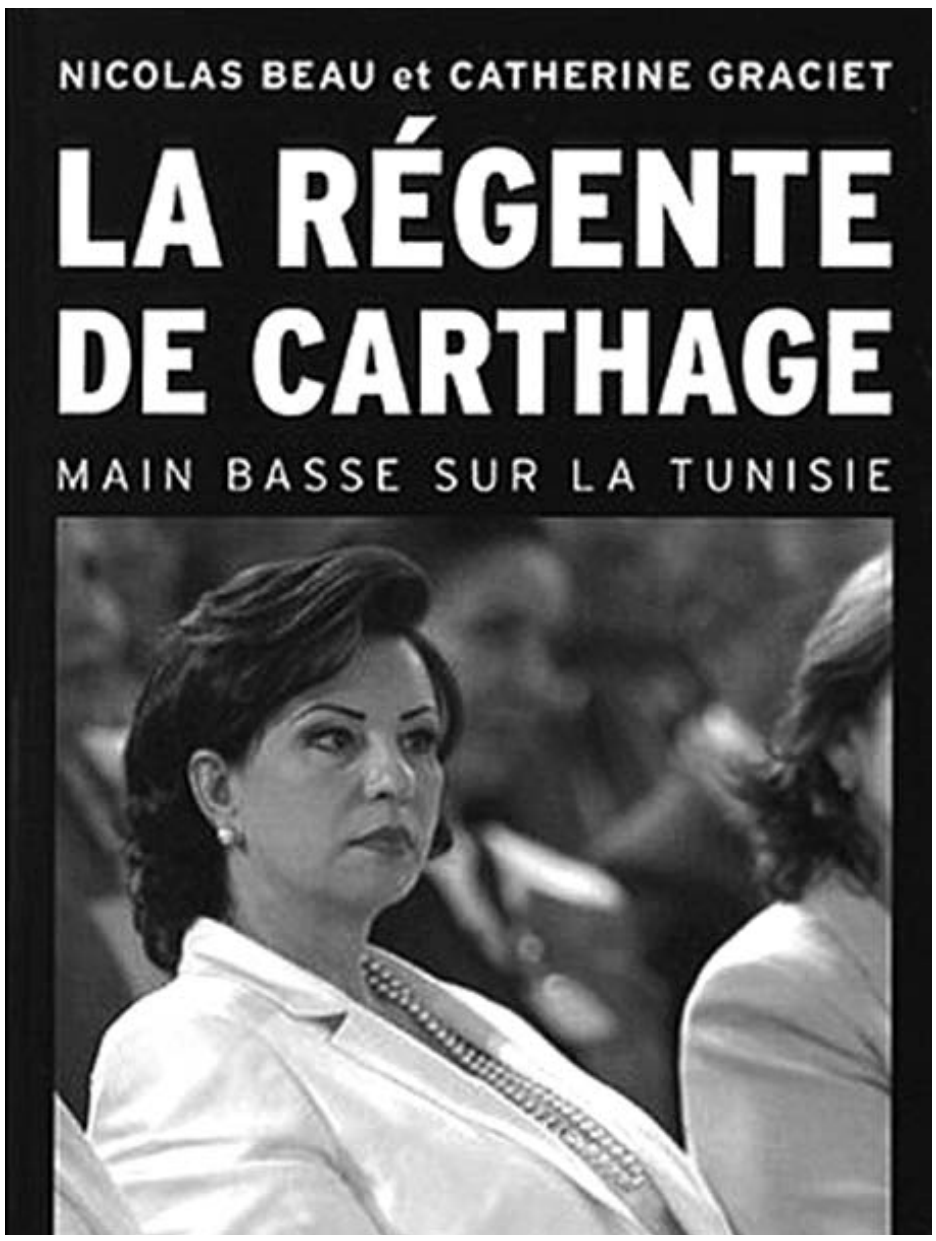

LE DERNIER LIVRE DE NICOLAS BEAU ET CATHERINE GRACIET

«La régente de Carthage, main basse sur la Tunisie»

Ce livre risque de faire l'effet d'une bombe à Tunis. Les deux journalistes y expliquent, avec menus détails, comment « la présidente », Leïla Trabelsi, l'épouse du président Zine el-Abidine Ben Ali, aurait réussi, à la tête de son clan familial, à faire « main basse » sur des pans entiers de l'économie tunisienne.

Lire page 12

UNIVERSITÉ ORAN

Près de 2.000 documents sur le théâtre algérien collectés

Lire page 12

EXPOSITION

La culture phénicienne s'invite à Alger

Lire en Page 14

COLLECTION D'OBJETS ANCIENS

La passion aux reflets de mémoire

Lire en page 13

13

MIDI LIBRE
N° 1174 | Ven. 21 - Sam. 22 janvier 2011

UNIVERSITÉ ORAN

Près de 2.000 documents sur le théâtre algérien collectés

Le laboratoire d'archives du département des arts dramatiques de l'université d'Oran a collecté récemment 1.950 documents sur le théâtre algérien, a indiqué le chef de ce département relevant de la faculté des lettres, des langues et des arts dramatiques.

Ces documents, qui seront répertoriés et classés, abordent l'évolution du théâtre algérien et les chefs-d'œuvre de dramaturges et réalisateurs qui ont contribué à l'enrichissement et à la promotion du quatrième art en Algérie, a souligné le même responsable.

Le fonds documentaire, collecté notamment auprès de créateurs et de journalistes, constituera une matière pouvant aider les étudiants des arts dramatiques à préparer leurs mémoires de fin d'étude, et sera d'un apport certain pour les chercheurs activant dans le domaine du quatrième art, notamment en ce qui concerne l'histoire du théâtre algérien, a estimé la même source.

Ce laboratoire, agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et au sein duquel activent quatre unités de recherche, envisage la publication d'une revue, la première du genre spécialisée dans le théâtre algérien à l'ouest du pays.

Dans le but d'enrichir l'activité théâtrale à Oran, le département des arts dramatiques a procédé à des rencontres hebdomadaires consacrées à la lecture de textes dramatiques, qui seront ouvertes à tous les créateurs activant dans le champ de l'écriture. Il organisera, au mois de mars prochain, un colloque international sur le théâtre dans les pays arabes.

Dans la perspective d'encourager les étudiants, ce département procédera à la reconversion d'une salle de l'université d'Oran en un espace de répétition théâtrale.

Le département des arts dramatiques a réussi, depuis sa création en 1987, à produire environ 20 pièces théâtrales, qui ont été présentées dans les différentes wilayas du pays et au théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, a-t-on rappelé.

D'autre part, cette structure ambitionne concrétiser le projet de création d'un laboratoire d'archives du cinéma algérien, a annoncé le chef de ce département des arts dramatiques.

APS

LE DERNIER LIVRE DE NICOLAS BEAU ET CATHERINE GRACIET

«La régente de Carthage, Main basse sur la Tunisie»

Ce livre risque de faire l'effet d'une bombe à Tunis. Les deux journalistes y expliquent, avec menus détails, comment « la présidente », Leïla Trabelsi, l'épouse du président Zine el-Abidine Ben Ali, aurait réussi, à la tête de son clan familial, à faire « main basse » sur des pans entiers de l'économie tunisienne.

Leïla Trabelsi avait demandé l'interdiction de ce livre au Tribunal de grande instance de Paris. Le livre comportant, selon elle, « des passages diffamatoires et d'autres injurieux » à son encontre. Elle a finalement été déboutée le 30 septembre, et condamnée à verser 1500 à la maison d'édition du livre. Le tribunal avait notamment considéré que celle-ci *« n'a pas respecté dans son assignation l'obligation qui pèse sur elle d'indiquer les textes de loi applicables à la poursuite »*. Un comble pour une « diplômée en droit »…

Le livre est donc disponible en librairie, en 18.000 exemplaires, depuis le 1er octobre et ne manquera certainement pas d'être un succès commercial. Rappelons que le livre "Notre ami Ben Ali" du même Nicols beau, coécrit avec Jean-Pierre Turquoi, s'était vendu comme des petits pains et même réédité. Les services consulaires tunisiens des pays où le livre était en vente, avaient reçu l'ordre d'en acheter le plus d'exemplaire possible.

Considérant le fait que le livre est déjà interdit en Tunisie et les difficultés que la plupart des Tunisiens vivant en Tunisie connaîtront pour se le procurer, nous avons décidé d'en publier de larges extraits. Nous commençons par le deuxième chapitre qui revient sur l'irrésistible ascension de Leila Trabelsi épouse Ben Ali…

Une fulgurante ascension

Qui est Leila Trabelsi ? La fille facile, voire l'ancienne prostituée, que décrivent volontiers les bourgeois tunisiens ? La courtisane issue d'un milieu modeste et prête, pour réussir, à quelques arrangements avec la morale ? Ou encore la jeune femme indépendante et ambitieuse dont les rencontres amoureuses favorisèrent une fulgurante ascension sociale ? Il est fort délicat, comme on l'a vu, de retracer sa biographie tant la rumeur le dispute aux faits. Et, pour ne rien arranger, il existe en Tunisie, aussi incroyable que cela puisse paraitre – et ce que beaucoup ignorent -, deux Leila Trabelsi.

Le secret des deux Leila

Le nom de Trabelsi étant très répandu au pays du jasmin, rien d'étonnant à ce que Leila Trabelsi ait une homonyme. Mais la véritable surprise, la voici : les deux Leila gravitent, dans les années 1980, dans des milieux comparables, des salons de coiffure aux antichambres du ministère de l'Intérieur. Leurs parcours sont parallèles, leurs destins croisés. Dont les amalgames et les confusions qui vont polluer encore un peu plus la biographie tenue secrète de l'épouse du général Ben Ali.

La seconde Leila Trabelsi a débuté sa carrière avec plus d'éclat que l'actuelle première dame. Au début des années 1980, cette femme séduisante tenait le salon de coiffure Donna, sur la route de La Soukra. Toutes les dames de la bonne société fréquentaient l'endroit. Est-ce là que Leila bis se fit quelques relations au sein du pouvoir ? Et qu'elle commença à travailler pour le ministère de l'Intérieur ? En tout cas, elle va jouer alors, pour le compte des services secrets, le rôle d'une Mata-Hari. Grace à ses charmes, salon de bonnes sources, elle s'est introduite dans les milieux libyens.

A l'époque, le colonel Kadhafi avait fort mauvaise réputation en Tunisie. Forte de ses pétrodollars et des ardeurs guerrières de son « guide », la Libye faisait peur aux dirigeants tunisiens. Surtout après les événements du 27 janvier 1980, lorsqu'une quarantaine de Tunisiens entrainés en Libye tentèrent de s'emparer de Gafsa, au sud du pays. L'attaque échoua, mais de nombreuses condamnations à mort furent prononcées. D'où la surveillance incessante que le régime de Bourguiba, aidé notamment par les services secrets français, exerça ensuite sur ce voisin menaçant.

Les Libyens avaient – et ont toujours – la fâcheuse tendance à considérer les femmes libérées par Bourguiba comme des femmes faciles. La Tunisie, dans l'imaginaire de certain d'entre eux, serait un lieu de perdition, à la façon du Liban pour les gens du Golfe. L'attrait qu'exerce le pays des tentations n'a pas échappé aux flics de Tunis, qui ont souvent poussé dans les bras des amis de Kadhafi quelques belles espionnes. Certaines mauvaises langues vont jusqu'à prétendre que Leila Trabelsi bis avait, au départ, travaillé pour le compte du régime libyen, avant d'être retournée par les services tunisiens. Hypothèse plausible : elle est née en Libye et elle possède le double passeport. Son nom, Trabelsi, signifie « originaire de Tripoli ».

En tout cas, elle avait ses entrées au ministère de l'Intérieur et fit connaissance, dans ces années-là, de tous les grands flics tunisiens, y compris le général Ben Ali. Ces accointances expliquent qu'elle soit devenue, à la fin des années 1980, la maitresse de Mohamed Ali Mahjoubi, surnommé Chedly Hammi par le premier cercle de ses amis. Ce haut fonctionnaire devait devenir le premier directeur de la sûreté du président Ben Ali, puis son secrétaire d'Etat à la Sécurité. Mais Chedly et sa Leila bis dérangeaient. La future présidente, elle, n'était pas encore officiellement mariée elle n'était que la maitresse de Ben Ali. Comment supporter ce double qui lui renvoyait sa condition de femme illégitime ? Et comment accepter ce miroir déformé de son propre passé ? Le président Ben Ali insista alors auprès de Chedly Hammi pour qu'il cessât toute relation avec sa maitresse. Après le refus de ce dernier, l'histoire tourna mal.

En 1990, le secrétaire d'Etat et sa douce sont arrêtés, jetés en prison et condamnés pour « intelligence avec Israël ». Le successeur de Chedly Hammi au secrétariat d'Etat à la Sécurité, Ali Ganzaoui, un protégé de la présidente,

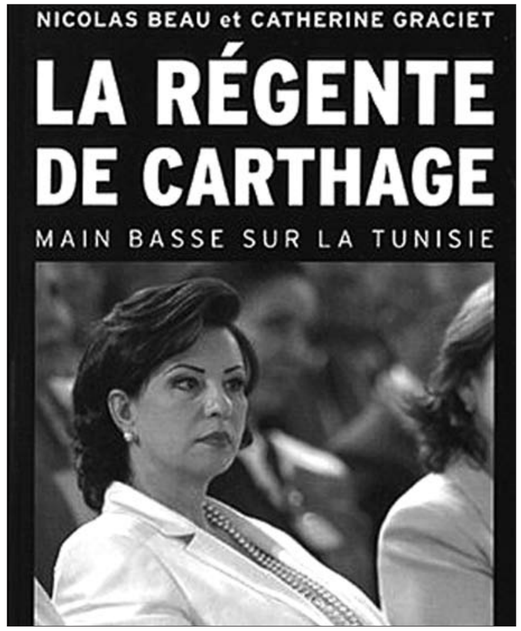

fait le siège des services français. Il lui faut à tout prix que ces derniers lui fabriquent les preuves de cette coopération avec les Israéliens. Dans les fameux carnets du général Philippe Rondot, conseiller spécial en France des ministres de la Défense successifs, figurent effectivement à cette époque des rendez-vous avec Ganzaoui. *« Je ne peux rien faire pour lui, confiait le général Rondot à l'un de ses contacts tunisiens, cette histoire d'espionnage pour les israéliens est totalement inventée. »*

Deux ans plus tard, Chedly Hammi sort de prison. Ben Ali le fait venir au palais de Carthage. *« Je suis désolé,* lui dit-il, *on m'avait induit en erreur »*. Il n'empêche que la seconde Leila, elle, a disparu dans les sables du désert. Personne, à Tunis, n'a plus de nouvelles d'elle. La triste vie de l'homonyme de Leila y est devenue un sujet tabou.

De l'agence de voyages au secrétariat de direction

Née en 1957 dans une modeste famille nombreuse, la future épouse du général Ben Ali a grandi à Khazenadar, près du Bardo à Tunis. D'autres se souviennent que la famille Trabelsi a vécu à El Hafsia, un des quartiers les plus délabrés de la Medina. Son père vendait des fruits secs et sa mère élevait les onze enfants. Avec le brevet en poche, la jeune Leila entre à l'école de coiffure de la rue de Madrid. Elle fit ses premières armes « Chez Wafa » une coiffeuse de la place Barcelone. En 1975, à dix-huit ans, elle rencontra un certain Khelil Maaouia, alors patron de l'agence Avis sur la route de l'aéroport. Folle amoureuse, elle se maria, avant de divorcer trois ans plus tard. Mon mari passe son temps à la chasse, se plaignait-elle, il ne s'occupe pas de moi. »

C'est l'époque où Leila a été embauchée à l'agence Voyage 2000. Son propriétaire, Omrane Lamouri, possédait également, aux environs de Tunis, l'hôtel des Colombes. L'agence se trouvait au cœur de la capitale à l'immeuble central, une galerie marchande à deux pas de l'ambassade de France. Leila découvrit le milieu des hommes d'affaires, voyagea un peu, s'ouvrit au vaste monde. Femme indépendante, elle roulait déjà dans une petite Renault 5. Elle sortait beaucoup et ses amies de l'époque en parlent avec sympathie, disant d'elle qu'elle était toujours disponible pour faire la fête ou aller à la plage. Ce qui lui vaudra, dans la Tunis populaire, le surnom de « Leila Gin », en raison de son gout supposé pour cette boisson alcoolisée. En règle générale, Leila est toujours restée discrète sur ses relations amoureuses.

A ses heures perdues, elle se livre alors quelquefois à des petits trafics douaniers entre Paris et Rome. Une initiative qui lui permet d'arrondir ses fins de mois et de briller devant ses copines aux revenus plus modestes. Hélas, elle se fait prendre un jour la main dans le sac et se voit retirer son passeport. Elle en appelle à une puissante relation, Tahar Mokrani, un des piliers de la création, lors de l'indépendance, du ministère de l'Intérieur. Ce dernier intervient. Serait-ce à cette occasion que Leila aurait été revue par Ben Ali, directeur de la Sûreté de décembre 1977 à avril 1980 ? Selon plusieurs témoignages que nous avons recueillis, ce serait le cas. De toute façon, cette première rencontre n'aura guère de suite. En janvier 1980, les événements de Gafsa vont être fatals pour le directeur de la Sûreté, accusé de négligence. Le général Ben Ali est relégué en Pologne comme ambassadeur.

La rencontre qui va véritablement bouleverser la vie de Leila Trabelsi est celle de Farid Mokhtar. Cultivé, féru d'art, animant le Club africain de foot de Tunis, le concurrent de L'Esperance sportive de Tunis, cet industriel dirigeait la Société tunisienne des industries laitières (STIL), une grande entreprise d'Etat. Enfin, il était le beau-frère de Mohamed Mzali, alors Premier ministre. Grâce à Farid, Leila fut embauchée comme secrétaire de direction à Batimat. Cette société était une des innombrables filiales de la Société tunisienne de banque, alors présidée par l'oncle de Farid, Hassan Belkhodja, qui fut un proche de Bourguiba et le premier ambassadeur à Paris de la jeune République tunisienne, avant de devenir ministre puis banquier. On se retrouvait très loin du monde de l'école de coiffure et de l'agence de voyages. En compagnie de Farid Mokhtar, la jeune Leila va découvrir la bonne société de Tunis.

Leur liaison durera trois ou quatre ans, jusqu'à ce que Farid y mette un terme. En 1984, le général Ben Ali rentre de son exil en Pologne. Très épris de Leila, qu'il revoit rapidement, il l'installe dans une confortable villa sur la route de La Soukra. Elle cesse toute activité et vit dans l'ombre de Ben Ali, nommé ministre de l'Intérieur par le Premier ministre Mohamed Mzali. Tous deux nourrissent désormais les mêmes ambitions. *« Sois patience, nous serons bientôt au palais de Carthage »*, lui dit-il un jour, alors qu'il doit la quitter pour un rendez-vous urgent. Les noces seront célébrées en 1992.

"TLEMCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE":

Programmation de la publication de 365 titres

Quelque 365 titres d'ouvrages sont programmés pour être publiés dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique" au capitre "programme livres", apprendon auprès de la direction de la Culture de la wilaya. Ces publications porteront sur l'histoire de la ville de Tlemcen et son patrimoine matériel et immatériel ainsi que sur les rôles de cette cité bimillénaire, tant aux plans socio-économique et politique que spirituel et artistique, a-t-on précisé. De la préhistoire jusqu'à l'avènement de l'Islam passant par l'ère zianide et la période coloniale , les savants érudits et personnalités de cette région seront revisités à travers leurs úuvres écrites et par les documents qu'ils ont suscités auprès d'intellectuels algériens contemporains, a-t-on indiqué. Une partie du programme éditorial sera réservée aux "beaux livres et livres d'art" qui raconteront en priorité le patrimoine historique, culturel et islamique de Tlemcen et sa région mais aussi des facettes du patrimoine national, a-t-on ajouté. Cette manifestation culturelle internationale constitue également une opportunité, selon la même source, pour réaliser des éditions outre l'organisation d'un salon où seront exposées toutes les publications réalisées dans ce cadre en plus des manuscrits et livres anciens, a souligné la même source.

APS

COLLECTION D'OBJETS ANCIENS

La passion aux reflets de mémoire

Collectionner d'anciens objets, timbres, pièces de monnaie, billets de banque, cartes postales ou photographies en noir et blanc, est une passion qui revêt à travers le temps un rôle de mémoire.

Le salon du collectionneur qui se tient au Centre des loisirs scientifiques d'Alger à l'initiative de l'établissement "Arts et culture" offre au visiteur, par les différents objets exposés, un panorama de souvenirs qui remontent à la fin du 18e siècle-début 20e siècle.

Philatélistes, cartophiles, numismatistes et autres mordus de poterie, de bracelets, de pin's ou de dinanderie ancienne, semblent réjouis d'avoir un espace d'exposition à leur disposition afin de partager leur passion avec un large public et de pouvoir, ainsi, vulgariser le domaine de la collection et l'initier auprès des plus jeunes.

Le rayon réservé aux pièces de monnaie et de billets de banque attire lœil par les anciennes pièces argentées de 1 et de 5 centimes (appelés communément frak et doro) ainsi que par celles en bronze de 20 et 50 centimes, utilisées entre les années 1960 et la fin des années 1980. Actuellement, toutes disparues de la circulation.

Des pièces qui rappellent pour certains de beaux moments d'enfance, notamment, les fêtes de l'Aïd ou du Mawlid Ennabaoui el-Charif où les parents offraient ces pièces à leurs enfants pour acheter toutes sortes de friandises et de jouets. Une époque marquée par un niveau de vie meilleur, font remarquer des visiteurs empreints de nostalgie.

Les photographies et les cartes postales présentées au salon reflètent, à elles seules, quelques chapitres de l'histoire de l'Algérie depuis le début de la colonisation française jusqu'à l'indépendance.

Le photographe-collectionneur Lyès Meziani, dont la collection comprend plus de 500 anciennes photographies remontant à la fin du 18e siècle-début 20e siècle d'auteurs suisses, espagnols et d'autres nationalités, a sélectionné pour l'occasion des vieilles photos qui mettent en scène le quotidien difficile de la population algérienne sous occupation coloniale.

La photographie retrace des étapes de l'histoire

A travers l'ensemble de ces photographies, la population algérienne est montrée par des jeunes garçons aux regards tristes, mal habillés et pieds nus, des femmes aux visages creux et des fillettes frappées de mines maussades, au moment où l'on voit des scènes de pique-nique, de joie et de détente chez les occupants.

"Le visiteur peut constater de lui-même comment la population autochtone était traitée par le régime colonial", note le photographe, pour qui la photographie retrace l'histoire d'un peuple, d'un pays et peut servir comme outil didactique supplémentaire à l'enseignement de l'histoire dans les écoles.

Le vieil Alger, célèbre par sa Casbah, mosquées, villas mauresques et souks, ne laisse pas le visiteur indifférent au vue de la panoplie d'anciennes photographies et cartes postales exposées, parmi lesquelles figure une photo du Djamaâ el-Djadid, prise en 1845 et une autre du rocher "el-Djefna", un rocher disparu, visible à l'époque au niveau de l'actuel port d'Alger.

D'anciens modèles d'appareils photos munis d'objectifs, zooms et chambres noires, figurent également parmi les objets exposés ainsi que des ustensiles d'antan, comme des plateaux en cuivre, des quinquets, des chandeliers en bronze et autres moulins à café en bois d'époque.

« Collectionner d'anciens objets est un "pur" plaisir, raison pour laquelle il est nécessaire de valoriser cette pratique et la transmettre, de génération en génération, car elle revêt également un rôle de mémoire. »

Nécessité de création des clubs de collectionneurs

Les collectionneurs participant au salon, qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier, fournissent des explications précis et détaillés aux visiteurs, curieux ou intéressés, sur l'origine d'un objet, sa symbolique ou son utilité à l'époque.

Ils confirment ainsi une remarquable passion qui les anime depuis le jeune âge. Collectionner d'anciens objets est un "pur" plaisir, soulignent-ils, raison pour laquelle, il est nécessaire de valoriser cette pratique et la transmettre, de génération en génération, car elle revêt également un rôle de mémoire, estiment-ils.

La pérennité de la collection d'objet anciens est, selon eux, du ressort des collectionneurs eux-même qui doivent entreprendre des initiatives pour ce faire.

A cet égard, ils proposent, notamment, la création de clubs de collectionneurs au sein des établissements scolaires, bibliothèques municipales et maisons de jeunes, pour exposer les collections personnelles, autant que pour susciter des vocations chez le jeune public.

APS

ABOU LAÏD DOUDOU, L'HOMME DE LETTRES

L'hommage de Jijel

Un hommage a été rendu, jeudi à Jijel, à l'homme de lettres et traducteur Abou Laïd Doudou à l'occasion du 7e anniversaire de sa disparition.

Lors d'une conférence animée à la maison de la Culture Omar-Oussedik, le Pr. Saïd Boutadjine, de l'université d'Alger, a rappelé le parcours et les qualités humaines d'Abou Laïd Doudou qui fut également traducteur d'écrivains de renommée mondiale.

Sa contribution au rayonnement de la littérature et de la culture algériennes a été également mise en exergue par le conférencier qui fut lui-même, a-t-il affirmé à l'assistance, un élève de Doudou.

Cette conférence a notamment permis à des étudiants de la faculté des lettres, présents avec leurs encadreurs, de découvrir une figure algérienne de la littérature.

Originaire du douar Tamendjar (El Ancer), au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Jijel, où il est né le 13 janvier 1934, Doudou a étudié en Tunisie, en Syrie, en Irak et en Allemagne, puis enseigné en Autriche avant de rejoindre l'université d'Alger où il a enseigné la littérature comparée.

On lui doit une riche bibliographie comprenant notamment le ''Lac des oliviers", sa première nouvelle publiée en 1967, "L'Algérie profonde", "Dar eth-thalath" ou encore "Le chemin d'argent", ainsi que des textes pour des pièces de théâtre.

Il a traduit en arabe "Les mémoires de Pfeiffer" et "Le jardin d'amour" de Federico Garcia Lorca (1976) et des œuvres du russe Léon Tolstoï.

Cette rencontre littéraire a été organisée à l'initiative de la direction de la maison de la culture dans le cadre de son programme d'activités culturelles et artistiques du mois de janvier en cours.

Parallèlement à cette conférence, une exposition d'arts plastiques, œuvres dans une aile de la maison de la culture.

APS

EXPOSITION

La culture phénicienne s'invite à Alger

L'exposition "Les Phéniciens en Algérie. Les voies du commerce entre la Méditerranée et l'Afrique noire", comprenant plus de 250 objets de musée, a été inaugurée jeudi soir au palais de la culture (Alger).

Mme Toumi à L'exposition «Les Phéniciens en Algérie»

Un matériel de différents supports archéologiques, à savoir des statuettes en terre cuite ou en bronze, de la poterie et de la céramique, cruches, gourdes, amulettes en bronze et autres objets de l'époque, a été installé tout au long de deux galeries parallèles et séparées par des affiches instructives.

A travers un parcours en zigzag, le visiteur peut découvrir une mosaïque d'objets en provenance des différents musées nationaux de plusieurs villes algériennes, qui traduisent la relation tissée entre les populations numides et les navigateurs phéniciens venus de l'Orient à la recherche de matières premières.

Organisée dans le cadre de la coopération culturelle algéro-italienne, l'exposition illustre la culture phénicienne en Algérie, dont le développement s'étend de la fin du 6e au 1er siècle avant l'ère grégorienne, à la fois dans son rôle de trait d'union entre le monde nord-africain et le monde européen et sous l'aspect de la valorisation des civilisations numides locales.

L'ensemble des objets exposés ont été trouvés lors des différentes fouilles archéologiques menées dans des nécropoles et sanctuaires découverts dans plusieurs sites archéologiques qu'abritent les villes dans lesquelles les Phéniciens avaient installé des comptoirs ou des promontoires, comme Tipasa, Cherchell, Guelma, Sétif et Jijel.

Le vernissage de l'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 20 février, s'est déroulé en présence de la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, et du vice-premier ministre, M.Noureddine Yazid Zerhouni ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Dans une déclaration à la presse, Mme Toumi s'est félicité du programme tracé entre l'Algérie et l'Italie dans le cadre de la coopération culturelle.

Une coopération qui comprend, a-t-elle souligné, plusieurs volets, notamment, celui de la restauration des sites historiques et la formation des jeunes dans ce domaine.

En outre et à propos de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", dont l'ouverture nationale coïncidera avec la fête du Mawlid Ennabaoui el-Charif et l'ouverture officielle avec la Journée nationale du Savoir (16 avril), la ministre a relevé qu'un *"riche"* et *"vaste"* programme culturel a été préparé dans ce cadre.

Ce programme touchera tous les domaines culturels et artistiques (théâtre, musique, littérature, peinture, cinéma et histoire), à travers des expositions thématiques, conférences, spectacles et tournées musicales, ainsi que 100 chantiers de restauration des vieux sites historiques, dont un projet de reconstitution du palais royal des Zianides, a-t-elle indiqué.

APS

BASTION 23

Tournage des dernières séquences du film algérien "Appel téléphonique"

Les dernières séquences du film algérien "Appel téléphonique" de Yacine Bendjamline ont été tournées jeudi au Bastion 23 à Alger en présence d'artistes et hommes de culture.

Le film qui évoque durant 1h:20mn le thème du mariage mixte relate l'histoire d'une union entre un migrant algérien et une jeune femme d'origine française.

Le rôle principal est interprété par Youcef Meziani qui incarne le personnage du migrant algérien établi en France depuis 35 ans et se marie à une française.

Un mariage dont est issu une fillette tiraillée entre les cultures algérienne et française. Les évènements du film se poursuivent jusqu'à ce que le jeune algérien décide de retourner définitivement au pays, une décision que rejette sa femme française à qui revient le droit de garde de leur fille après le divorce. Après cinq ans de séparation, le mari reçoit un appel téléphonique de la part

de son ancienne épouse qui tente de tisser de nouveaux liens avec son ex-mari.

Dans une déclaration à l'APS, le réalisateur Yacine Bendjamline qui joue un petit rôle dans le film, a indiqué que 90% des évènements du film ont été tournés en Algérie et le reste dans la ville tunisienne de Hammamet. Cette oeuvre cinématographique a vu la participation de plusieurs figures artistiques algériennes à l'image de Fatiha Berbar, Madani Naamoun, Youcef Meziani, Sid ali Bensalem, Abdelhamid Rabia et Hafidha Bendiaf.

Révélé au public en 1986 à travers l'interprétation de plusieurs rôles cinématographiques, Yacine Bendjamline tente sa deuxième expérience en matière de production après la première en 2008 dans le film "Le jeu". "Appel téléphonique" sera projeté la "mi-avril prochain", a-t-il dit ajoutant qu'il s'agit du "premier film algérien à s'intéresser au thème du mariage mixte notamment après la propagation de ce phénomène parmi les jeunes algériens".

Il a estimé que l'artiste ou le comédien algérien doit "passer de l'interprétation à la production surtout s'il présente des capacités dans ce domaine" soulignant l'importance d'accorder un intérêt particulier à la formation cinématographique. **APS**

DANS UN ENREGISTREMENT DIFFUSÉ PAR LA CHAINE *EL JAZIRA*

Ben Laden menace de tuer des otages français

Dans un enregistrement sonore diffusé vendredi, le chef terroriste avertit la France que son engagement en Afghanistan lui «coûtera cher» et constitue un «feu vert» pour tuer les prisonniers d'al-Qaïda.

Ben Laden s'en prend une nouvelle fois directement à la France. Dans un enregistrement sonore diffusé vendredi par *Al-Jazira*, le chef d'al-Qaïda lie la libération des otages français en Afghanistan au retrait de la France de ce pays et avertit que les positions du président Nicolas Sarkozy «*coûteront cher*» à la France.

«*Nous vous répétons le même message la libération de vos prisonniers des mains de nos frères est liée au retrait de vos soldats de notre pays*», dit la voix attribuée à Ben Laden par la chaîne du Qatar. S'adressant au peuple français, il poursuit «*Le refus de votre président de se retirer d'Afghanistan est le résultat de son suivisme de l'Amérique et ce refus est un feu vert pour tuer vos prisonniers*». Cette position de Nicolas Sarkozy, prévient-il, «*lui coûtera et vous coûtera cher sur différents fronts, à l'intérieur et à l'extérieur de la France*». Avant d'ajouter : «*Mais nous ne ferons pas cela au moment qui lui convient à lui*».

Deuxième message direct à la France

Ce n'est pas la première fois qu'Oussama Ben Laden s'en prend nommément à la France. Dans un message diffusé en octobre dernier, il avait déjà justifié la prise d'otages de cinq Français au Sahel, exigeant le retrait des troupes françaises d'Afghanistan et affirmant que les musulmans sont «en droit» de riposter par la violence à l'interdiction du voile intégral. Les prisonniers français en Afghanistan sont les deux journalistes Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière. Avec leurs trois accompagnateurs afghans, ils ont été enlevés le 30 décembre 2009 par un groupe taliban local à une soixantaine de kilomètres à l'est de Kaboul. Dans une vidéo transmise en avril 2010, leurs ravisseurs avaient menacé de tuer les journalistes si Paris n'obtenait pas la libération de prisonniers. En décembre dernier, les autorités françaises avaient reçu une nouvelle vidéo, probablement enregistrée en novembre, dans laquelle les deux otages s'adressaient à leurs familles. Il y a dix jours, le Premier ministre François Fillon a estimé que l'issue des discussions avec leurs ravisseurs ne pouvait être que «*favorable*». **R. I.**

JORDANIE

4.000 personnes manifestent contre la vie chère

Plus de 4.000 personnes, selon la police, ont entamé une manifestation vendredi à Amman après la prière, pour protester contre la vie chère et la politique économique du gouvernement, malgré l'annonce par le gouvernement de nouvelles mesures sociales. Cette manifestation a été organisée par les islamistes, des syndicats professionnels et des partis de gauche. «*Non à l'oppression, oui au changement*», «*Nous voulons la liberté et la justice sociale*», «*Non à la faim qui vise à nous mettre à genoux*», «*Nous voulons un gouvernement de sauvetage national*», proclament les banderoles. Les manifestants brandissant des drapeaux jordaniens et de leurs partis, scandent «*Rifaï, Rifaï (le Premier ministre Samir Rifaï) va-t-en, le peuple ne cèdera pas*». Un important dispositif policier encadre le cortège dirigeant vers la mairie. La police avait distribué de l'eau et des jus de fruits aux manifestants, avant le début de leur marche. Le Front de l'Action islamique (FAI), principal parti d'opposition en Jordanie, a appelé à manifester dans le calme.

Un quart des habitants sous le seuil de pauvreté

Le gouvernement a annoncé jeudi le déblocage de 200 millions de dinars (283 millions USD) notamment pour augmenter les salaires des fonctionnaires et des retraités civils et militaires, neuf jours après l'annonce de premières mesures en vue d'une baisse des prix et de la création d'emplois. Le Premier ministre, dont la démission a été réclamée lors de manifestations récentes, a affirmé jeudi aux députés que les problèmes économiques «*remontent à plusieurs années*» et que son gouvernement «*ne peut être accusé d'en être responsable*». Cette manifestation contre la vie chère est la deuxième dans le royaume depuis la chute du président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, alors qu'un sit-in a été organisé dimanche également par les islamistes devant le Parlement pour protester contre l'inflation et la politique économique du gouvernement. Un sit-in a eu lieu auparavant devant l'ambassade de Tunisie, en soutien au peuple tunisien. Quelque 25% des Jordaniens vivent sous le seuil de pauvreté, selon une étude du Conseil économique et social jordanien.

R. I.

BANDE DE GHAZA

Michèle Alliot-Marie chahutée par des Palestiniens

Des protestataires palestiniens ont tenté de bloquer le passage de la ministre française des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie vendredi dans la Bande de Ghaza, sautant sur son véhicule et s'allongeant sur la route.

Des dizaines de manifestants ont entouré le convoi de Mme Alliot-Marie et essayé de bloquer son passage au poste d'Erez en provenance d'Israël. Il s'agissait de proches de Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes qui entendaient exprimer leur colère après des propos tenus la veille par la ministre française en signe de soutien au soldat franco-israélien Gilad Schalit, enlevé par des militants du Hamas et détenu dans la Bande de Ghaza depuis 2006. En Israël, Michèle Alliot-Marie a rencontré les parents de Gilad Schalit et appelé le Hamas à autoriser la Croix-Rouge à rendre visite au soldat, selon des médias israéliens. La police du Hamas a dispersé les protestataires, permettant au convoi de la ministre de passer. Mais les manifestations d'hostilité se sont poursuivies. D'autres protestataires se sont rassemblés devant un bureau des Nations unies à Ghaza, première étape de la ministre dans le territoire palestinien, puis l'ont suivie jusqu'à un hôpital situé à proximité, jetant des oeufs sur son convoi. Un porte-parole du Mouvement de la résistance islamique Abou Zuhri a jugé que les commentaires de Michèle Alliot-Marie reflétaient un "*parti pris total en faveur d'Israël*" et ne tenaient aucun compte des milliers de Palestiniens détenus en Israël. "*Ce sont les vrais prisonniers de guerre*", a-t-il dit.

AFP

Saâd Hariri se porte candidat au poste de Premier ministre

Le Premier ministre libanais, Saâd Hariri, chargé de gérer les affaires courantes du Liban après la chute de son gouvernement, a annoncé jeudi lors d'un discours à la Nation sa candidature à ce poste "en dépit des intimidations dans la rue ou ailleurs", ont rapporté des médias locaux. "Il y a un processus constitutionnel dont nous accepterons le résultat, quel qu'il soit, en dépit des intimidations dans la rue ou ailleurs", a annoncé M. Hariri lors de son discours retransmis en direct à la télévision d'État. "Nous participerons aux consultations parlementaires avec le président de la République lundi et je reste engagé à me porter candidat, conformément à la décision de mon groupe parlementaire", a-t-il ajouté, accusant ses adversaire de vouloir le "faire sortir de l'échiquier politique" et de l'"assassiner politiquement". Lors de son discours, M. Hariri a expliqué les développements de la situation dans son pays, en proie à une nouvelle crise politique après la chute de son gouvernement suite à la démission de ministres de l'opposition.

Pyongyang appelle Séoul à éviter la guerre et instaurer la paix

La Corée du Nord a appelé vendredi sa voisine du Sud à œuvrer conjointement afin d'éliminer les risques d'une éventuelle guerre entre les deux pays et d'ouvrir une nouvelle phase de réunification nationale. "Vu l'accroissement des tensions militaires dans la Péninsule coréenne, la Corée du Sud et la Corée du Nord doivent oeuvrer conjointement afin d'éliminer le risque d'une guerre entre les deux pays voisins et instaurer ainsi la paix dans la région", a annoncé le Comité pour la Réunification pacifique de la Corée du Nord dans un communiqué. "La Corée du Sud doit mettre fin sans condition à ses exercices militaires et ne doit, en aucun cas, provoquer la Corée du Nord", selon le texte du communiqué. Cette déclaration intervient au lendemain d'une proposition de Pyongyang d'engager des pourparlers militaires "à un haut niveau" entre les deux pays. Une proposition qui a été accueillie favorablement par Séoul.

APS

MIDI LIBRE
N° 1174 | Ven. 21 - Sam. 22 janvier 2011

DE PLUS EN PLUS PRISÉ PAR LES ADOS EN ALGÉRIE

LE TATOUAGE EN VOGUE

De nos jours, le tatouage est pratiqué par les Algériens et les Algériennes d'une manière artistique, c'est à dire des motifs qui représentent une fleur, un prénom calligraphié et même des animaux.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Cette pratique est très répandue en Algérie et ce, depuis très longtemps. Elle est vieille de de plusieurs années et était particulièrement appréciée de nos aînées. La nouvelle génération a pris le relais car c'est devenu un effet de mode. Plusieurs jeunes se font tatouer mais la technique diffère de celle usitée jadis.

Nous avons rencontré un jeune garçons âgé de 25 ans qui nous exhibe fièrement un tatouage représentant une araignée au niveau de la nuque. Sif-Eddine nous explique que « *cela fait 2 ans que je me suis tatoué en France. C'est un motif indélébile. Avant, j'étais gêné par le regard des autres mais maintenant je m'y suis habitué. N'empêche que cette opération m'a coûté la bagatelle de 300 euros*». On constate que le tatouage devient dans notre pays une habitude de passage de l'enfance à l'âge adulte, une sorte de mise à l'épreuve. Elle devient, également, un signe sacré, magique chargé de protéger ou de guérir, et même un porte-bonheur, un style décoratif. Pour les femmes, « la fleur » est le tatouage le plus répandu et le plus généralement adopté de nos jours.

Il ne faut pas oublier que la fleur, le point, la mouche, la croix, étaient les modèles les plus répandus il y a plus d'un siècle. Chacun d'eux avait une signification précise.

Par exemple, celle qui avait un seul point que ce soit à la main ou au mollet, en général, appartenait à la même tribu. Le tatouage distinguait une tribu d'une autre, contrairement de nos jours où il est devenu une mode, un style. Dans certains pays africains, le tatouage obéissait à une croyance selon laquelle il peut faire barrage à une maladie.

A signaler qu'il y a des siècles, le tatouage représentait chez la femme, non pas un signe de beauté, mais une expression de douleur dans sa vie, un repli sur soi. Il ne faut pas oublier que le tatouage est proscrit du point de vue religieux, n'empêche qu'il demeure très prisé de nos jours.

S. B.

EDUCATION

Nos enfants ignorent-ils les règles de la politesse ?

PAR OURIDA AIT ALI

Nous nous sommes souvent interrogés sur le nouveau comportement de nos enfants chez lesquels, selon les assertions de certains, les règles de la politesse tendraient à disparaître Est-ce à dire que cette vertu du savoir-vivre est en train de disparaître dans une société en passe de perdre ses repères ? Nos chérubins sont-ils polis et sont-ils prêts à aider leur prochain ? la question mérite d'être posée même si avant de porter un jugement de valeur sur eux, on doit d'abord s'interroger sur notre rôle et ascendant surces ces enfants mis aujourd'hui sur la sellette. Il est évident que les enfants sont notre propre reflet et celui de la société dans laquelle ils évoluent, alors posons-nous la question : avons-nous reussi à inculquer à nos enfants ces vertus élémentaires du savoir-vivre ? On entend en effet souvent des adultes dire sentencieusement et avec une pointe de dédain, «*les choses ne sont plus ce qu'elles étaient, les enfants de nos jours sont de plus en plus insolents. Ils n'ont plus aucun respect pour leurs aînés...*» Ou encore «*moi quand j'avais leur âge, j'étais bien mieux élevé et je respectais les personnes âgées*». Pourtant ces mêmes enfants, paradoxalement, ne manquent pas de proposer leur aide à telle personne lourdement chargée, sortir la poubelle du voisin, s'occuper de menues courses pour les mères de famille ou les personnes âgées.

On se plaint parfois de leur exubérance démesurée, qui est pourtant de leur âge, et lorsqu'ils vous bousculent dans les transports aux heures de pointe, dès que vous les fusillez du regard, en retour il vous gratifient d'un sourire angélique, bref ils ne manquent pas de vous désarmer par leur spontanéité et fraîcheur d'âme. Dans ces mêmes transports ils se lèvent toujours pour céder leurs places aux adultes. Alors peut-on vraiment dire que nos enfants ne sont pas polis ? Ce sont simplement des enfants avec certes leurs défauts et travers, mais surtout leurs innombrables qualités héritées de nous et rien ne saurait remettre cela en question. «*Bon sang ne saurait mentir*», nous affirme l'adage populaire.

Certes il y a ces enfants qui ont développé une capacité de violence inquiétante qui nous effraie, mais n'est-on pas, chacun, un peu responsable de cela. C'est à nous d'instaurer des garde-fous et inculquer des valeurs humaines et sociales à nos enfants. Dans une société où la violence est érigée en mode de conduite ordinaire, comment peut-on s'attendre qu'un enfant nourri à cette même violence puisse encore rêver de *Peter Pan,* de contes de fée où le gentil l'emporte toujours sur le méchant. La société met, de nos jours, en avant la débrouillardise sur fond d'informel, les gros bras roulant des mécaniques et armés de gourdins dans les parkings informels sont devenus les nouveaux héros de nos enfants. La démission de la société et par là des parents a fait de nos enfants le reflet de notre propre violence.

Il nous revient alors à nous parents et tuteurs de prendre le temps de mettre en place les jalons permettant de leur offrir la société qu'ils méritent, il faut rester à leur écoute pour tenter de comprendre leur malaise et les guider, pas à pas, patiemment, dans cet apprentissage difficile de la vie.

O. A. A.

Publicité

Midi Libre N° 1174 Samedi 22 janvier 2011 - Anep 840 002

Sheryfa Luna

La chanteuse remercie ses fans !

Le mois dernier, Sheryfa Luna a connu quelques problèmes de santé. La page Facebook de la jeune femme de 22 ans, révélée par l'émission Popstars en 2007, annonçait : "Pour de graves problèmes de santé, Sheryfa est obligée d'annuler plusieurs dates de concert dans les dates à venir... Nous vous tenons au courant des prochaines dates et actu de Sheryfa au plus vite."

Quelques jours plus tard, Closer dévoilait que la maman de l'adorable Venus Jr avait été victime d'une infection rénale. Un souci qui l'avait contrainte à être hospitalisée d'urgence.

Prise en mains par des professionnels, la star se repose à son domicile depuis les fêtes de fin d'année. Si elle avait posté sur son profil de bonnes nouvelles la semaine dernière, déclarant : *"Merci à tous pour les messages que vous m'avez envoyés durant ma période de rétablissement ! Je me remets tout doucement mais ça va mieux... Je vous embrasse et vous dis à très vite ! Shé"*, c'est aujourd'hui sur son Twitter qu'elle a rassuré ses fans.

"Ça va de mieux en mieux ! C'est aussi grâce à vous ! Merci pour tout... XOXO, Shé", a-t-elle annoncé mercredi 19 janvier. L'interprète de la chanson *Il avait les mots* a également ajouté qu'elle donnerait plus de nouvelles d'ici très peu de temps.

ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1905 Dimanche rouge en Russie

A l'initiative du pope Gheorghi Gapone, plus de 100.000 ouvriers russes manifestent pacifiquement devant le Palais d'hiver de Saint-Pétersbourg. Ils désirent présenter au Tsar Nicolas II une pétition en faveur de réformes sociales et politiques. Mais l'armée tire sur la foule et tue près d'un millier de manifestants. La grève générale s'étend bientôt à toute la Russie, la Pologne et le Caucase. Cette répression sanglante marque le début de la première révolution russe. Lénine affirmera plus tard que le "dimanche rouge" de 1905 constitua "la répétition générale" de 1917.

1906 Le "Valencia" sombre au large de Vancouver

Le paquebot à vapeur américain "Valencia" échoue ce jour sur la côte rocheuse de l'île de Vancouver. Une mer forte et la pluie entravent les opérations de sauvetage ; 126 personnes périssent. Le Valencia quittet San Francisco en direction de Seattle avec environ cent huit passagers et soixante-cinq membres d'équipage à bord. Un épais brouillard força le Valencia à naviguer lentement. Le navire affrontait du vent et du verglas. Les courants de l'océan jouaient à volonté avec le cap prévu par le capitaine Johnson et puis le pire passa. Quelques minutes avant minuit le 22 janvier 1906, le Valencia fonçait dans les rochers trois milles à l'est de Pachena Point. Pendant deux jours, les passagers et l'équipage ont tenté d'échapper à la mort. La souffrance semblait augmenter. Trempés, tremblants et terrifiés, les hommes, femmes et enfants s'accrochaient aux gréements à mesure que le Valencia se brisait. Miraculeusement, quelques hommes ont gagné la rive. Peu de temps après, le gardien de phare de Cap Beale a ouvert sa porte. Un groupe de survivants exténués se tenaient au seuil et puis ils lui ont raconté la tragique histoire du Valencia. Les secours étaient en route ! Le capitaine Ernerst Jordan du Jordan arriva sur les lieux et tenta quelques approches de secours, mais il perdit espoir. «Le Valencia était entouré de vagues enragées. C'était terrible de rester là impuissant à regarder le navire se briser et de voir les personnes à bord couler dans la mer bouillonnante.

1911 Départ du premier rallye de Monte-Carlo

La première édition se déroule du 21 au 25 janvier. Le règlement du rallye prévoit que les participants doivent rejoindre Monte-Carlo en partant de leur pays d'origine, sans dépasser les 25 km/h. Un système de points, relativement original, est établi de telle sorte que les voitures arrivant à Monaco avec une carrosserie en parfait état gagnent un maximum de points. Le premier gagnant du rallye de Monte-Carlo est le Français Rougier, parti de Paris à bord d'une Turcat-Mery 25 HP. Car cette épreuve peut s'enorgueillir d'être le plus connu, le plus constant et le plus ancien rallye du monde. C'était aussi un concentré de difficultés, de jour comme de nuit, dans des conditions atmosphériques épouvantables, le rallye ayant pris l'habitude de se dérouler en plein cœur de l'hiver. Cette épreuve a été la première à imposer les plaques sur chaque véhicule. Les organisateurs, ici encore, innovaient en se faisant de la publicité sur les routes aux quatre coins de l'Europe.

1952 Sidney Bechet enregistre "Petite Fleur"

Le titre "Petite Fleur", composé par Sidney Bechet, est enregistré à Paris par sa formation : le Sidney Bechet All Stars. Bechet s'est, en effet, installé en France en 1949 où il jouit d'un succès énorme, succès à l'image de ce véritable «tube» qu'est «Petite Fleur» à travers le monde. Sidney Bechet né à La Nouvelle-Orléans, États-Unis d'Amérique est un clarinettiste, saxophoniste et compositeur américain de jazz.

1970 Premier vol commercial du Boeing 747

La compagnie Pan American Airways qui avait passé une commande pour cet appareil dès 1966 eut le privilège d'être les premiers propriétaires et utilisateurs de cet appareil. Il sortit de la chaîne de montage d'Everett (cette usine était alors la plus grande jamais construite) pour un 1er vol le 9 février 1969 et entra en service ce jour. Le boeing 747 fut conçu comme avion de passagers mais il était facilement adaptable en avion cargo. De cette façon, après la baisse des commandes de la version «passagers», le 747 pouvait rester en production pour la version cargo.

LE CARNET DU MIDI

1924 LE FONDATEUR DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Vladimir Ilitch Oulianov est plus connu sous le nom de Lénine. C'est un révolutionnaire et homme politique russe. Il milite dans le parti ouvrier social-démocrate de Russie, la section russe de la Deuxième Internationale. Plus tard, il fonde et dirige le parti bolchevik et compte parmi les dirigeants de la révolution d'Octobre. Après une brève carrière d'avocat à Samara, il revient à Saint-Pétersbourg et s'implique de plus en plus dans la diffusion des idées révolutionnaires et l'étude du marxisme. Lorsqu'éclate la révolution de Février 1917, suite à la chute du tsar Nicolas II, Lénine qui était en exil en Suisse rentre en Russie. Après le succès de la révolution d'Octobre, le 8 novembre, Lénine est nommé président du Conseil des commissaires du peuple par le Congrès des Soviets. En 1922, Lénine transforme l'ancien Empire russe en Union des républiques socialistes soviétiques sur proposition de Staline. Lénine meurt ce jour suite à une troisième attaque cérébrale.

1968 DU FOOT AU BOUDHISME

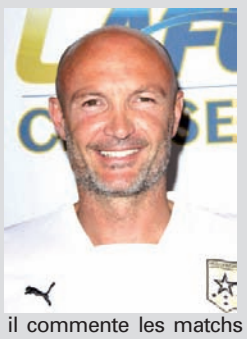

Frank Lebœuf voit le jour à Marseille. Ancien footballeur, il a fait les beaux jours du foot français. Il a été 50 fois sélectionné en équipe de France de football (4 buts) et a gagné avec elle la Coupe du monde de football de 1998 durant laquelle il a joué la finale en remplacement de Laurent Blanc qui avait reçu un carton rouge en demi-finale. Deux ans plus tard, il remporte l'Euro 2000 et est titulaire pour la Coupe du monde 2002. Au cours de la Coupe du monde de football de 2006, il commente les matchs diffusés sur M6 aux côtés de Thierry Roland et sa prestation lui vaut de remporter le « Micro de Plomb 2006 » décerné par les Cahiers du football. Il forme le même duo lors des matches de l'Euro 2008 diffusés sur M6. Il travaille aussi pour la chaîne de télévision américaine ESPN. Lors de la Coupe du monde 2010, TF1 l'engage en tant que consultant pour commenter des matchs en Afrique du Sud aux côtés de Christophe Jammot. Des souffrances de sa vie telles que l'arrêt de sa carrière sportive, la perte de son père et son divorce l'ont conduit à la recherche des soutiens psychologiques et spirituels, ayant écouté à Los Angeles les explications de l'enseignement du Bouddha par le leader spirituel tibétain le Dalai Lama, il a compris les significations des quatre nobles vérités auprès desquelles il a trouvé les consolations, les espoirs et les dynamismes de la vie dont il avait tant besoin, ainsi est-il devenu bouddhiste.

1995 LA MATRIARCHE DES KENNEDY

Rose Elizabeth Kennedy, née Fitzgerald, était l'épouse de Joseph Patrick Kennedy et la mère du président John Fitzgerald Kennedy. Issue de la bourgeoisie de Boston dont son père fut maire, elle reçut une bonne éducation et voyagea très tôt en Europe. Elle se maria avec Joseph Kennedy en octobre 1914 et ils fondèrent ensemble une famille très influente dans la politique des États-Unis. Plusieurs de leurs enfants firent de la politique (selon les vœux du patriarche). La famille fondait initialement ses espoirs d'atteindre la présidence des États-Unis sur Joseph Jr. mais celui-ci mourut au front avant d'atteindre la trentaine, ce fut donc vers le second, John Fitzgerald Kennedy, que la famille concentra ses projets politiques. Connue pour ses actions philantropiques, Rose mourut d'une pneumonie ce jour elle avait 104 ans.

1941 LA TRAVIATA

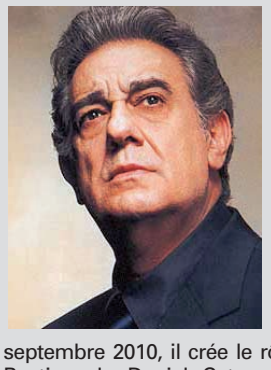

Plácido Doming' est un chanteur d'opéra qui voit le jour à Madrid. A l'âge de 18 ans, Domingo est auditionné à l'Opéra national de Mexico en tant que baryton. Impressionné, le jury lui dit cependant qu'il a en réalité une voix de ténor. Il est ainsi devenu l'un des chanteurs d'opéra les plus célèbres. Il chante en italien, français, allemand, espagnol, anglais et russe et possède un répertoire très large. Il a fait partie des « Trois Ténors » avec José Carreras et Luciano Pavarotti. Le 23 septembre 2010, il crée le rôle de Pablo Neruda dans l'opéra Il Postino de Daniel Catan, dans une production reprise en décembre 2010 au Theater an der Wien et en juin 2011 au Théâtre du Châtelet. Aujourd'hui, il fête ses 70 ans lors d'un grand gala au Teatro Real de Madrid dirigé par James Conlon, où sont invités à se produire de nombreux chanteurs célèbres.

Page réalisée par Soraya Hakim
carnetdumidi@lemidi-dz.com

NOURREDINE BELMIHOUB, DIRECTEUR GÉNÉRAL :

"La pelouse du 5-Juillet est en bon état"

La pelouse du stade olympique du 5 juillet est en "bon état" et elle est prête pour abriter les matchs de football nationaux et internationaux, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de l'Office du complexe olympique (OCO), Nourredine Belmihoub. "Le gazon du stade du 5-Juillet se trouve en bon état et tout est réuni pour permettre aux joueurs d'évoluer dans les meilleures conditions et d'offrir un beau spectacle aux amateurs de la balle ronde", a affirmé le DG de l'OCO dans une déclaration à l'APS. Interrogé sur l'éventualité du déroulement du match amical Algérie-Tunisie le 9 février au stade 5-Juillet d'Alger, M. Belmihoub a indiqué que "la domiciliation des rencontres de la sélection nationale est du ressort de la Fédération algérienne de football (FAF)". "Dans le cas où la FAF opterait pour le stade du 5-Juillet pour le match (Algérie-Tunisie), tout sera prêt avant la date de cette joute amicale, et toutes les conditions seront garanties" pour une bonne production du onze national, a-t-il assuré. La FAF est encore indécise quant à la domiciliation du match amical que livrera l'équipe nationale contre son homologue tunisienne, le mois prochain. Selon les dernières informations, trois options ont été retenues pour le match amical contre la Tunisie, à savoir le stade du 5-Juillet d'Alger et ceux de Constantine et de Annaba.

Boudebouz non convoqué face au Paris FC

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française), Ryad Boudebouz, n'a pas été convoqué pour le match des 1/16es de finale de la Coupe de France, prévu vendredi soir à Bonnal face au Paris FC, rapporte le site officiel du club de Montbelliard. "Je préfère un gars moins bon intrinsèquement mais qui a envie de se donner les moyens de progresser, de bien se préparer surtout plutôt qu'un mec qui a du talent et qui ne le montre pas", a indiqué l'entraîneur de l'équipe, Francis Gilllot, à propos du joueur algérien qui n'est pas en possession de tous ses moyens actuellement. Le joueur de 20 ans a en conséquence été mis à la disposition de l'équipe réserve qui jouera samedi en CFA face à Mulhouse. Boudebouz n'est pas le seul à ne pas être appelé pour cette rencontre de Coupe, puisque Mathieu Peybernes, Geoffrey Tulasne, Charlie Davies et Cédric Bakambu, joueront avec la réserve, précise la même source.

HANDBALL

MONDIAL 2011 (MATCH DE CLASSEMENT)

ALGÉRIE- CORÉE DU SUD CE SOIR À 16H30

Avec un total de deux victoires et trois défaites, la sélection algérienne de handball messieurs, occupe la quatrième place au classement général du premier tour, avec quatre points. Un résultat qui lui permet juste de jouer les matchs de classement de la 13e à la 24e place.

PAR MOURAD SALHI

PH D. R.

L'Algérie versée dans le groupe C, affrontera cet après-midi à partir de 16h30 le quatrième du groupe D, la Corée du Sud, avant de croiser le fer avec le quatrième du groupe A, le champion d'Afrique la Tunisie ou le Japon. Les deux victoires remportées au premier tour face à la Roumanie sur le score de 25 à 24 et face à l'Australie, donnent un avantage certain à la formation de l'entraîneur national Salah Bouchekriou, avant d'affronter leurs prochains adversaires, avec la ferme intention d'améliorer nettement son classement, qui est la 19e place obtenue lors de la précédente édition abritée par en Croatie.

L'Algérie, il faut le signaler, est passé etout près d'une qualification si ce n'était cette première défaite sur le fil face à la Serbie, qui valide difficilement son ticket pour les deuxièmes tours aux côtés du Danemark en tête du groupe suivie par la Croatie. Les Verts seront encore une fois face à un habitué de cette joute internationale qui réunit chaque deux ans les équipes les plus expérimentées. Le vainqueur de cette confrontation d'aujourd'hui aura en face de lui demain dimanche le vainqueur du match Tunisie-Japon. Les vaincus seront opposés durant la même journée. Concernant la participation des trois pays africains à ce rendez-vous, aucun pays n'est qualifié au principal tour. Mis à part l'Algérie, qui a remporté deux victoires, le champion d'Afrique, la Tunisie et le vice-champion l'Égypte, ont concédé quatre défaites contre une victoire chacun.

Pour ce qui est du deuxième tour, sur les douze équipes qualifiées, seule l'Argentine figure comme équipe non européenne, avec trois victoires dont une face au pays hôte la Suède. Les équipes qualifiées à ce tour principal ont été scindées en deux groupes de six. Le groupe 1 domicilié à Jonkoping est composé de l'Islande, de la France, de l'Espagne, de la Hongrie, de l'Allemagne, et de la Norvège. Alors que le groupe 2, dont les rencontres sont prévues à Malmo et à Lund, comprend le Danemark, la Suède, la Pologne, l'Argentine, la Croatie, et la Serbie. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales.

M. S.

SUR LES DOUZE SÉLECTIONS QUALIFIÉES AU TOUR PRINCIPAL

L'Argentine seule équipe non européenne

Les sélections d'Allemagne et d'Argentine ont complété jeudi le plateau du tour principal du Mondial de handball qui débutera samedi en Suède. Ainsi, l'Argentine est la seule équipe non-européenne à se glisser dans les douze meilleures. Dix des douze qualifiés étaient déjà connus la veille. Restait à déterminer dans quel ordre et surtout avec quel nombre de points puisque les résultats face aux deux autres qualifiés de chaque groupe sont conservés. La Croatie a fait la très mauvaise opération dans cette affaire après sa défaite (34-29) face au Danemark et ne rejoindra le tour principal qu'avec un petit point, celui partagé avec la Serbie, l'autre qualifié du groupe C. L'autre poule du deuxième tour réunira les qualifiés des groupes A et B.Championne du monde en titre, la France y arrivera avec trois points, tout comme l'Espagne. Les deux équipes ont fait match nul 28-28 jeudi, le premier coup d'arrêt pour les Bleus qui menaient 27-21. L'Allemagne finit troisième en préservant l'essentiel face à la Tunisie (36-26). Mais elle attaquera la deuxième phase sans le moindre point au compteur ce qui lui enlève pratiquement déjà tout espoir. A signaler dans ce groupe, l'étonnante victoire du Bahreïn sur l'Egypte (27-26). Dans le groupe B, l'Islande a pris les quatre points qu'il lui fallait en s'imposant (27-22) face à la Norvège qui arrive, comme l'Allemagne, avec zéro point au tour principal, alors que la Hongrie en compte deux.

FOOTBALL

CHAN 2011, AUJOURD'HUI ALGER-NIGER À 15H30

Dernier test avant de rallier Khartoum

La sélection algérienne A', qui se trouve depuis samedi dernier en stage bloqué au cercle militaire de Béni Messous, en prévision de la deuxième édition du CHAN, affrontera cet après-midi à partir de 15h au Stade Dar El Beïda son homologue du Niger en match amical. Le Niger est donc le dernier test pour Benchikha pour désigner son onze type qu'il devrait aligner face à son premier adversaire de cette compétition africaine, l'Ouganda. Puisque le match amical qui devait avoir lieu le 29 de ce mois à Alger soit deux jours avant le départ à Khartoum, face à la sélection de Luxembourg qui devait effectuer un regroupement d'une semaine à Alger a été annulé par le staff technique de l'équipe luxembourgeoise en raison des événements qui ont eu lieu un peu partout Algérie. La sélection du Niger est arrivée en Algérie il y a deux jours déjà. Dans son programme un stage d'une semaine qui sera ponctué par deux matches amicaux dont le premier a eu lieu mercredi au stade du Centre technique national de Sidi-Moussa face à la sélection algérienne olympique drivée par Azzedine Aït Djoudi. Le gain du match est revenu aux coéquipiers de Rafik Boulanceur, par un but à zéro. Les protégés de Benchikha devaient effectuer, hier après-midi, la dernière séance d'entraînement de ce programme de préparation qui sera clôturé par cette joute amicale face au Niger, avant de rallier Khartoum la capitale soudanaise, à bord d'un vol régulier via le Caire. Outre le pays hôte, le Soudan, l'Algérie participera à ce rendez-vous africain aux côtés des sélections gabonaise et ougandaise. Les Verts entameront la compétition contre l'Ouganda, battue en finale par l'Égypte au tournoi du Nil organisé dernièrement au Caire. Si cette sélection de l'Ouganda a atteint la finale de cette même compétition, le Soudan, a été éliminé au premier tour après sa défaite face à la République démocratique du Congo et sort de ce fait prématurément de ce tournoi.

M. S.

Briouat en cigares aux légumes conservés

Ingrédients :
8 feuilles de dioul
250 g de légumes conservés vinaigrés
4 portions de fromage
Beurre fondu
Poivre

Préparation :
Dessaler les légumes conservés quelques minutes dans l'eau bouillante, les égoutter, ensuite les hacher. Mélanger dans un saladier les légumes, les fromages et le poivre. Couper les feuilles de dioul en deux. Placer chaque demi-feuille dans le sens de la longueur sur la table de travail, mettre une c. à soupe de farce à l'une des extrémités, plier ensuite deux bords opposés de demi-feuille pour obtenir un rectangle puis rouler en forme de cigare, coller l'extrémité au jaune d'œuf, répéter cette opération jusqu'à l'épuisement de la farce et des feuilles à pastilla. Sur une plaque du four recouverte de papier sulfurisé, disposer les cigares et les enduire avec le beurre fondu. Faire cuire dans un four moyennement chaude jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Servir chaud.

Gâteau au praliné

Ingrédients :
500 g de farine
1 sachet et demi de levure pâtissière
Un peu de gomme arabique moulu

Praliné :
250 g d'amandes
250 g de sucre glace

Préparation :
Faire griller les amandes au four chaud jusqu'à ce qu'elles prennent une teinte dorée.
Mixer les amandes grillées encore chaudes et le sucre glace afin d'obtenir un praliné compact.
Mélanger dans une jatte la farine tamisée, le praliné, la levure, la gomme arabique, ajouter l'huile peu à peu pour rassembler la pâte, malaxer énergiquement jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
Etaler la pâte entre deux feuilles de film étirable, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirer délicatement le premier film, la couper en forme de fleur à l'aide d'un emporte-pièce, les disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte dorée.

VENTRE GONFLÉ ?

Changez vos habitudes !

Un ventre gonflé, ce n'est ni agréable, ni esthétique. Y remédier consiste à revoir notre mode de vie. Sédentarité, stress, nuit écourtée, alimentation trop grasse, trop pauvre en fibres et fruits et légumes, déjeuner sur le pouce, etc., toutes ces habitudes contribuent à détraquer notre transit intestinal et à faire gonfler notre ventre.

Modifier le contenu de votre assiette :
Augmentez votre consommation de fruits et légumes cuits. En apportant beaucoup d'eau, ces aliments facilitent naturellement le transit. Et s'ils sont cuits, la fermentation intestinale est moindre, d'où moins de ballonnements.
Augmentez la part des fibres alimentaires : mangez davantage de pain, de céréales et de féculents complets. Evitez ce qui est trop raffiné comme le pain blanc. Les fibres retiennent l'eau, augmentent le volume des selles et accélèrent ainsi le transit.
Diminuez la part des graisses saturées : plats cuisinés, en sauce, fritures, mais aussi, viennoiseries, gâteaux industriels, etc. Ces graisses ralentissent l'assimilation des aliments et, donc, la digestion.

Deuxième étape : la boisson
Chaque jour : 1,5 litre d'eau. Mais attention aux boissons sucrées. En revanche, pour vous aider, vous pouvez recourir aux infusions, certaines plantes possèdent des qualités digestives.

Troisième étape, bougez :
La sédentarité favorise aussi gonflement, ballonnements et constipation. En effet, le manque d'activité physique entraîne un relâchement abdominal. Il est donc indispensable de marcher tous les jours, aussi souvent que possible et d'exercer une activité sportive régulière.

Quatrième étape, détressez :
Toujours pressé et stressé, il n'est pas facile de mener de front vie familiale et professionnelle. Il faut, cependant, réussir à évacuer le stress. Le sport peut aider, ainsi que d'autres activités comme le yoga ou la relaxation. La qualité et le temps de sommeil sont aussi essentiels.
Et, enfin, transformez les repas en moments privilégiés. Qu'il s'agisse du déjeuner ou du dîner, prenez votre temps, asseyez-vous et appréciez dans le calme les aliments tout en analysant vos sensations de faim et de satiété.

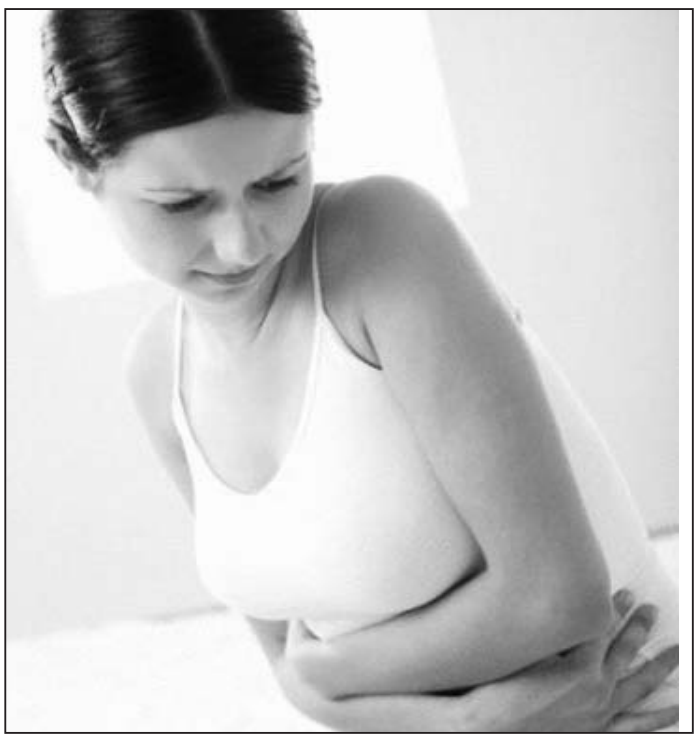

FAIRE LE BON CHOIX

Tour d'horizon des tissus d'ameublement

Habiller, recouvrir et surtout sublimer, pardi ! Il existe presque autant d'utilisations que de tissus. On peut recouvrir un canapé ou un fauteuil, habiller les fenêtres de rideaux ou de voilages, confectionner des nappes. Mais aussi des coussins, des dessus de lits, des portières ou encore une belle tenture murale.

Le coton :
Le coton reste une matière privilégiée et généralement peu coûteuse. Il se décline (toile de coton blanche) ou coutil pour les fauteuils, sergé de coton pour les rideaux, organdi pour de légers voilages ou pour des nappes.
Attention, le coton, surtout mélangé au polyester à tendance à boulocher après plusieurs lavages. Pensez-y si ce tissu recouvre un meuble qui aura besoin de nombreux nettoyages.

La laine :
La laine propose également de nombreuses déclinaisons. Rideaux en flanelle, dessus de lit en molleton et jersey ou tweed pour les assises.
Niveau résistance, le feutre bat des records.

Le velours :
Le velours le plus précieux est de soie mais c'est aussi le plus cher. Il se décline aussi en laine, pour un tissu plus dur, ou en coton. Il est utilisé pour des fauteuils en velours, ou en rideaux pour son opacité. Idéal aussi pour une portière.
C'est un tissu confortable mais un peu lourd et connoté hiver. Pensez-y avant de le décliner partout dans la maison !

A S T U C E S

Eviter qu'un verre ne se casse au contact de l'eau chaude

Pour éviter cet inconvénient, mettez une petite cuillère dans le verre et versez le produit chaud ensuite et le verre ne se cassera pas.

Protéger ses collants :

Pour protéger vos collants, passez un savon sec sur les deux extrémités ainsi cette action stoppera les dégâts et la maille n'ira pas plus loin le temps de changer de paire de bas.

Fixer la couleur des vêtements qui déteignent :

Si tel est le cas, trempez-les dans du vinaigre blanc mélangé à de l'eau tiède. Rincez et laver normalement. En principe, la couleur sera fixée.

Eviter que des lacets se dénouent trop souvent :

Il n'y a rien de plus désagréable que les lacets se défassent sans arrêt. Pour éviter cela, Passez de l'eau froide juste avant de faire le nœud. Vous pouvez aussi rajouter de la cire ou du savon.

PROGRAMME TÉLÉ

ALGERIE

07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Bouhairat El-Chabout
10h30 : Baina Beyrouth wa Doubai
11h30 : Rouiya Technologia
12h05 : Abtal Al-Djidja
12h35 : Aoukoul Electronia
13h00 : Journal télévisé (2eme
13h40 : Samihni
15h00 : Lil -aâila.Emission
16h00 : Tofoulati.Emission
16h35 : Mouharibe El-Dawama
17h00 : Ousboue El-Riyadi
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : Documetaire
18h45 : Irchadat Tibibiya
20h00 : Journal
20h45 : Garde rapprochée
22h15 : Antou aydane. Emission
23h15 : Résumé du championnat
00h00 : Journal télévisé

TF1

06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako : Super secret
06:30 Tfou
08:10 Shopping avenue matin
08:55 Téléshopping - Samedi
09:45 Télévitrine
10:10 Météo
10:15 3 princes à Paris
11:05 Tous ensemble
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:45 Météo
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:15 Reportages
14:35 La plus haute cible
16:10 Vampire Diaries
16:55 Vampire Diaries
17:50 Tous ensemble
18:45 50 mn Inside
19:50 Du clic à la réalité
19:53 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Automoto
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 NRJ Music Awards
23:30 New York
00:20 New York
01:05 New York
01:55 Alerte Cobra
02:50 Balko : Balko, sauveur du monde
03:40 Balko : L'ordre avant tout
04:30 Sur les routes d'Ushuaïa
05:00 Musique
05:05 Histoires naturelles
05:35 Reportages

france 2

06:05 Coups de génies
06:30 Coups de génies
07:00 Télématin
09:35 Thé ou café
10:20 Paris sportifs
10:50 Réveillez vos méninges
11:20 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi
13:50 Météo
14:00 Envoyé spéciale
14:45 ADN
15:15 Le tuteur
16:45 CD'aujourd'hui
16:50 Football : SCO
19:00 Mot de passe
19:45 L'agenda du week-end
19:50 Météo des neiges
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Le plus grand cabaret du monde
22:45 Ma maison de A à Z
22:47 CD'aujourd'hui
22:50 On n'est pas couché
01:50 Météo
01:55 L'oeil en coulisses
03:55 Thé ou café
04:45 Métiers dangereux
05:35 Rhinos en danger

france 3

06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:15 Samedi Ludo
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
11:30 La voix est libre
11:55 Le 12/13
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:25 Les grands du rire
14:30 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaire
16:20 Magazine
16:45 Un livre toujours
16:50 Expression directe : PS
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:50 Météo des neiges
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 C'est pas sorcier
20:35 1788... et demi
21:30 1788... et demi :
22:25 1788... et demi
23:25 Une histoire épique
23:26 Météo
23:30 Soir 3
23:50 Tout le sport
00:00 Strip-tease
00:30 Strip-tease : Restons zen
00:55 Tous vos amis sont là
02:55 Les grands du rire
04:00 Soir 3
04:20 Un livre toujours
04:25 L'empire des sans
05:15 Les matinales
05:30 Questions pour un champion

M6

06:00 M6 Music
06:30 M6 Kid
08:00 Absolument stars
09:05 M6 boutique
10:40 Cinésix
10:50 Un dîner presque parfait
13:45 Météo
13:50 C'est ma vie
15:05 C'est ma vie : Décal'âge
16:05 C'est ma vie
17:35 Accès privé
18:45 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S. : Los Angeles
21:30 N.C.I.S. : Los Angeles
22:15 N.C.I.S. : Los Angeles
23:10 Dollhouse : Echos
00:05 Dollhouse
01:00 Dollhouse
01:55 Météo

arte

19:00 Arte Journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°- Géo
19:56 Sibérie, les soldats du feu
20:40 Les énigmes du Sphinx
21:40 La tombe 33, un mystère égyptien
22:35 Le noyé bien vivant
00:10 Metropolis
00:55 Philosophie : L'amour
01:20 Tracks
02:15 Le tour d'écrou
03:45 Mr Brown

Direct 8

06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Tous les goûts sont dans la culture
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:25 Mademoiselle Cinéma
11:45 Sous le soleil
12:40 Sous le soleil
13:40 Les boeuf-carottes
15:15 Les boeuf-carottes
17:10 Quartier général
18:30 Direct auto
19:30 Autosport
19:45 Le zapping
20:40 Présumé innocent
22:30 Boxe
00:00 Les plus grandes évasions
01:40 La minute de vérité
02:30 La minute de vérité
03:30 C'est arrive sur la 8
03:45 Direct poker

NRJ 12

06:40 Téléachat
09:45 Kilomètre 12
10:15 Friends
10:40 Friends
11:10 Skicross
12:40 Friends
13:05 Friends
13:30 Commissaire Moulin
15:15 Commissaire Moulin
16:50 Stargate SG-1
17:40 Stargate SG-1
18:30 Stargate SG-1
subis19:15 Stargate SG-1
20:00 Kilomètre 12
20:35 Stargate SG-1 : Nemesis
21:25 Stargate SG-1
22:15 Stargate SG-1
23:05 Stargate SG-1
23:55 Tour de contrôle
01:30 Poker
02:25 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 — 01h55

Alerte Cobra : Le grand saut

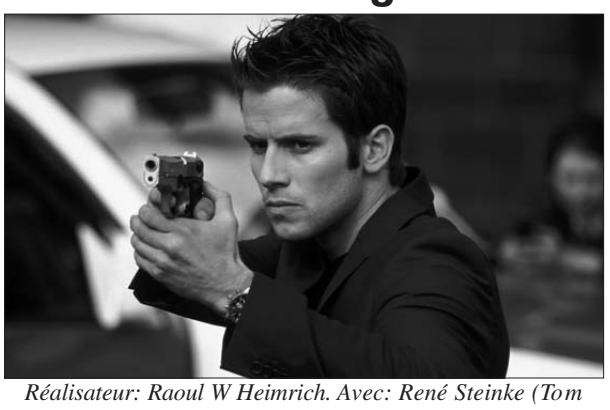

Réalisateur: Raoul W Heimrich. Avec: René Steinke (Tom Kranich), Friedrich Karl Praetorius (Riedmann), Erdogan Atalay (Semir Gerkhan), Gottfried Vollmer (Dieter Bonrath), Lena Sabine Berg (Maria).

Suite au braquage d'un fourgon blindé par trois motards, un des voleurs se tue en tentant de s'échapper. Les deux autres, un homme et une femme, parviennent à s'enfuir avec des pierres précieuses. La victime était un amateur de sports extrêmes. Les soupçons de Tom et Sami se portent bientôt sur Sandra Keller, ancienne adepte de sauts en parachute, avec laquelle Baumann avait sauté du toit d'un immeuble

france 2 — 20h35

Le plus grand cabaret du monde

Présentateur : Patrick Sébastien. Réalisateur : Bernard Gonner.

france 3 — 20h10

C'est pas sorcier : Les trésors du Grand Louvre

Présentateur : Frédéric Courant, Jamy Gourmaud, Sabine Quindou. Réalisateur: Lorraine Subra-Moreau.

Chaque année, 8.5 millions de visiteurs viennent des quatre coins du monde pour admirer les trésors du Grand Louvre. Avec 35.000 œuvres exposées dans huit département, le musée du Louvre abrite l'une des plus grandes et des plus riches collections de la planète qui retrace 9.000 ans d'histoire de l'art et des civilisations, de l'Europe au Moyen-Orient ! Dans quel contexte est né le musée du Louvre ? Comment toutes ces œuvres sont-elles arrivées là ? Et par quel bout commencer la visite, sans se perdre dans le dédale des salles du musée ?

MIDI Libre — Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des 600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tel/Fax : 034.21.56.13.

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Écrire son anxiété pour la réduire

Vous êtes anxieux ? Vous allez passer un examen important ou un entretien d'embauche et, quelques minutes avant, vous pensez que vous allez échouer ou commettre une erreur ? Alors écrivez-le : Gerardo Ramirez et Sian Beilock, du Département de psychologie de l'Université de Chicago, aux États-Unis, ont montré que le fait d'écrire ses soucis concernant un examen augmente les performances au dit examen.

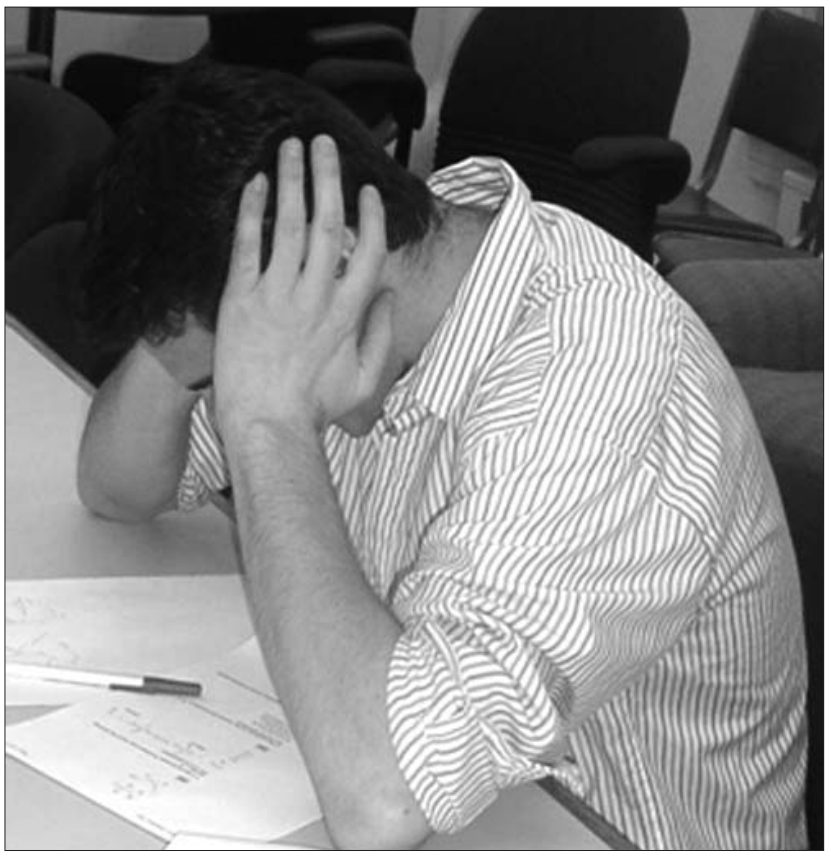

Les chercheurs ont réalisé quatre expériences. Les deux premières, en laboratoire, consistaient en un test de mathématiques auprès de 20 et 47 élèves en classe de troisième auxquels on promettait par exemple des récompenses monétaires en cas de réussite. Dans un cas, avant le test, certains élèves devaient exprimer pendant 10 minutes leurs sentiments (j'ai peur de faire une erreur et d'être jugé). Dans l'autre cas, ils écrivaient sur un tout autre sujet (et une partie des élèves ne faisaient rien pendant ces 10 minutes). Dans ces expériences, les élèves qui écrivaient sur leurs peurs de l'examen réussissaient mieux les exercices que ceux qui écrivaient sur un autre sujet ou qui ne faisaient rien. Les chercheurs ont en outre répété ces expériences en situations réelles dans un collège auprès de plus de 50 élèves, avant qu'ils passent un examen important de fin d'année ; les résultats sont les mêmes, notamment pour les élèves qui se disaient particulièrement anxieux.

Ainsi, le fait d'écrire ses angoisses avant un examen permettrait aux élèves anxieux de réussir aussi bien que les élèves plus détendus et ce, en éliminant l'effet négatif de l'anxiété sur les performances à un test.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

TRAVAIL À LA CHAÎNE

Invention de Henry Ford

SECTEUR Industrie

DATE 01 mai 1913

En 1895, l'ingénieur américain Frederick Winslow Taylor propose de gérer le travail de manière scientifique pour améliorer la productivité des ouvriers. Il avance l'idée de rémunération à la pièce au lieu de la rémunération horaire, mais ses idées ne sont pas acceptées. En 1908, Henry Ford présente son modèle T. Cinq ans plus tard, le 1er mars 1913, dans son usine de Détroit, la première chaîne de travail est montée : des pièces de la Ford T défilent devant l'ouvrier, qui n'a plus qu'à effectuer des gestes à la bonne cadence. En 1913, la fabrication d'une voiture prenait 12 heures. En 1914, il ne fallait plus que 93 minutes. Henry Ford, en appliquant à la lettre les principes de décomposition du travail, économise sur la production et peut donc vendre des voitures moins chères. Alors que le salaire moyen d'un ouvrier dans le secteur de l'automobile est de 4,20 $, l'industriel américain augmente celui de ses ouvriers à 5, puis à 10 $, et il fait passer leur temps de travail quotidien de 9 à 8 heures. Il invente alors, grâce au travail à la chaîne, la classe moyenne.

L'aspect aliénant du travail à la chaîne montre les limites du système. Au XXe siècle, la machine commence à remplacer l'humain sur les chaînes de montage.

SANTE

Un traitement à l'essai pour les hépatites les plus graves

Une protéine qui entraîne la régénération des cellules du foie pourrait permettre de soigner les hépatites fulminantes.

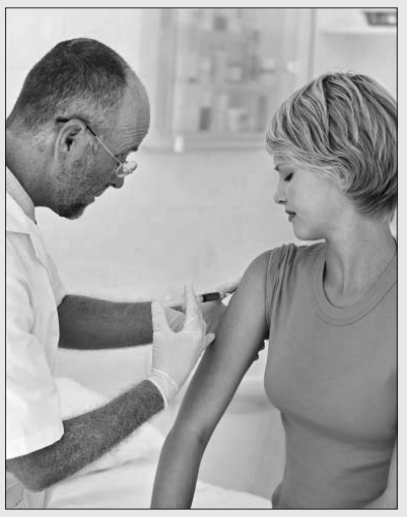

Le foie a une capacité étonnante : en cas de lésion il peut se réparer et même restaurer sa masse initiale après ablation d'une partie. C'est le seul organe du corps à posséder cette aptitude qui permet la guérison spontanée de certaines hépatites (inflammation du foie) aiguë. Malheureusement, cette capacité à des limites et lorsque les dommages sont trop étendus, le foie n'arrive plus à régénérer.

C'est le cas dans les hépatites fulminantes où une grande partie du foie est détruite. Le traitement de ces pathologies qui peuvent être infectieuses (virales) ou toxiques (intoxication médicamenteuse, empoisonnement) impose parfois la transplantation car les médecins n'ont pas à disposition de médicament efficace.

La découverte d'une protéine capable de stimuler la régénération des cellules hépatiques annoncée par une équipe française dans la revue Hepatology constitue donc une avancée importante pour la prise en charge des malades atteints de tels symptômes. Cette « protéine HIP/PAP permet la survie des cellules hépatiques, et, in fine, la régénération du foie » explique le Dr Jamila Faivre de l'Unité Inserm U785/Université Paris-Sud 11. Elle agirait en éliminant les molécules oxydantes qui s'attaquent aux cellules du foie. Après une première série de tests, sur des souris, qui ont prouvé l'efficacité de HIP/PAP, les scientifiques ont réalisé essai de phase 1 mené en 2009 a conclu à la non-toxicité de la protéine chez l'homme. La deuxième étape a débuté en septembre 2010 avec un essai clinique multicentrique de phase 2. Il prévoit l'inclusion de 60 patients atteints d'hépatite aiguë sévère ou fulminante. Les premiers résultats devraient être rendus publics fin 2012.

COMPRENDRE LA SCIENCE

Sécheresses, inondations et canicules vont-elles s'accentuer ?

Les phénomènes météorologiques extrêmes liés à la climatologie, comme les inondations et les sécheresses, sont, par définition, des événements inhabituels.

Il est donc difficile de savoir si ces phénomènes extrêmes vont se multiplier et s'intensifier à l'avenir, avec le changement climatique. Les observations font toutefois penser aux scientifiques que l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur de ces événements est vraisemblable, voire très vraisemblable.

Vagues de chaleur et canicules

Les observations réalisées depuis 50 ans montrent une tendance à la chaleur.

Depuis le milieu du XXe siècle, ces observations indiquent en effet une augmentation du nombre de nuits chaudes et une baisse du nombre de nuits froides. Parallèlement, l'augmentation des extrêmes de chaleur est plus importante que celle des extrêmes de froid.

L'accroissement de ces extrêmes en faveur de plus de chaleur implique donc très vraisemblablement un plus grand nombre de vagues de chaleur et de canicules.

Sécheresses et inondations

Les observations montrent aussi l'intensification des précipitations aux moyennes latitudes. Ainsi, l'indice de sécheresse de Palmer (PDSI pour Palmer Drought Severity Index) indique une tendance depuis 50 ans à la sécheresse en Afrique, dans le nord de l'Amérique latine et de l'Amérique du Nord et dans le sud de l'Eurasie.

Inversement, le sud-est des États-Unis et de l'Amérique du Sud, ainsi que l'Oural et la Scandinavie sont plus arrosés.

Les scientifiques estiment que les épisodes pluviaux intenses seront très vraisemblablement plus fréquents à l'avenir et que les surfaces touchées par les sécheresses s'étendront probablement.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 1174 | Samedi 22 janvier 2011

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 6h01	Fadjr : 6h20	Fadjr : 6h35
Dohr : 12h41	Dohr : 13h00	Dohr : 13h17
Asr : 15h23	Asr : 15h42	Asr : 16h04
Maghreb : 17h42	Maghreb : 18h02	Maghreb : 18h23
Icha : 19h10	Icha : 19h29	Icha : 19h49

Le *MIDI LIBRE* met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

CONDOR SE LANCE DANS L'INFORMATIQUE

LE 1ER PC ALGÉRIEN CERTIFIÉ EST NÉ

Spécialisée dans la fabrication de produits électroniques pour la maison et pour le bureau, à l'image des téléviseurs, la filiale Antar Trade, du Groupe Benhamadi s'est lancée dans la fabrication de matériel informatique, entre autres, les ordinateurs, les micro-portables ainsi que les Net Books et autres périphériques.

PAR AHMED BOUARABA

Ph : D. R.
Le premier PC algérien voit le jour.

« *Il ne s'agit pas uniquement de montage, mais bien aussi de fabrication*», telle est la déclaration de Rachid Saïb, directeur commercial de Condor Informatique, lors d'un point de presse tenu en fin de journée de mercredi à Alger. Spécialisée dans la fabrication des produits électroniques pour la maison et pour le bureau, à l'image des téléviseurs, des récepteurs satellites et d'autres produits, la filiale Antar Trade, du Groupe Benhamadi s'est lancée dans la fabrication de matériel informatique, entre autre, les ordinateurs, les micro-portables ainsi que les net books et d'autres périphériques. Dans ce sens, il convient de souligner que même *«la carte mère est fabriquée par des Algériens»*, a indiqué M. Saïb. Il faut dire que c'est une première pour l'industrie algérienne ainsi que pour son économie. Ces ordinateurs, faut-il le préciser, sont certifiés, par Microsoft, selon les normes internationales reconnues. Ainsi, les produits Condor informatique seront labellisés à l'exemple de HP et DELL. «*Aujourd'hui, on peut comparer Condor aux marques internationale*» a-t-il dit à ce propos. Sur un autre plan, afin de faire de Condor Informatique un acteur incontournable, dans le marché de l'IT (Information technology), en Algérie, le leader algérien des produits domestiques électroniques et électroménagers s'est lancé dans la formation continue de son personnel, dont le nombre global est de 2.500 *employés, sa présence dans les* principales villes du pays, et ce, à travers les 34 showrooms, outre les magasins agréés, ainsi que le renforcement des partenariats avec les entités internationales à l'image de Microsoft et Intel, dont les représentants de ces deux dernières étaient présents à cette rencontre. Pour ce qui est du rapport qualité-prix, il faut dire que Condor informatique, par sa gamme de produits : pro, particulier et moniteurs ainsi que d'autres périphériques, dotés d'équipements Soft et Hard selon la demande exprimée, fournit à ses clients des ordinateurs de qualité, configurés de Windows 7, avec, en outre, un prix, comparativement aux autres produits importés, attractif variant entre 35.000 DA et 60.000DA. Dans ce sens, il est à rappeler que Condor exporte une partie de sa fabrication vers quelques pays arabes à l'image de la Tunisie, la Libye ainsi que la Jordanie. D'autre part, le Groupe Benhamadi, regroupant quelque 4.000 employés, prévoit, pour l'année 2010, un chiffre d'affaires de 19,5 milliards de dinars. Ce qui représente une capacité financière considérable permettant à Condor Informatique, outre sa structure ancrée dans le domaine et la diversité de sa gamme (TV et dérivés, climatiseurs, réfrigérateurs et produits blancs), de rayonner sur le marché de l'informatique en Algérie dans les années à venir. Ces années qui coïncideront avec le projet E-Algérie 2013, lancé par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, qui vise à rattraper le retard enregistré dans le domaine des TIC.

A. B.

EFFONDREMENT PARTIEL DU TOIT D'UNE MOSQUÉE À ORAN

Trois blessés

Trois personnes ont été légèrement blessées à la suite de l'effondrement partiel du toit de la mosquée "Imam El-Houari" située au quartier Sidi El-Houari à Oran, survenu mercredi soir, a indiqué le directeur de l'urbanisme et de la construction. Les personnes blessées travaillent au sein d'une entreprise chargée de la restauration de cette vieille mosquée, dans le cadre d'une opération dirigée par la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Oran, a-t-il ajouté. Selon le même directeur, les blessés ont été transférés vers le CHU Oran qu'ils ont quitté après avoir reçu les soins nécessaires. A noter que la mosquée "Imam El- Houari" fait l'objet d'une vaste opération de restauration de ses structures, dans le cadre d'un programme de réhabilitation des anciennes mosquées du pays.

SÉTIF

Arrestation d'un dealer exploitant des mineurs

Les éléments de la Police judiciaire de la wilaya de Sétif viennent d'appréhender un dealer qui exploitait des mineurs pour écouler du kif traité, a-t-on indiqué, auprès de la sûreté de wilaya. Selon la même source, une patrouille à l'œuvre à la cité des 400-Logements a arrêté un suspect, âgé de 16 ans, en possession de drogue et de psychotropes, qui devait au cours de son interrogatoire, reconnaître, qu'il travaillait pour un dealer. Une perquisition opérée dans une maison en construction, localisée au cours de l'enquête, a permis de mettre la main sur 30 grammes de kif traité et d'identifier le dealer, a-t-on indiqué, soulignant que l'adolescent a été présenté devant le procureur de la République qui l'a placé en maison de rééducation pour mineurs pour "possession et trafic de stupéfiants". Quant au dealer, il a été placé en détention préventive pour "incitation de mineur à la débauche et trafic de drogue", a-t-on encore indiqué à la sûreté de wilaya.

NAÂMA

Saisie de 10.000 cartouches pour fusils de chasse

Près de dix mille cartouches pour fusils de chasse ont été saisies par les gardes-frontière relevant de la Gendarmerie nationale dans la nuit de jeudi à vendredi au lieu dit "J'niane Bourezgue", une zone frontalière relevant territorialement de la wilaya de Naâma, a indiqué le commandement de la Gendarmerie nationale. "Les munitions étaient dissimulées au milieu de plus de 19 quintaux d'oranges que les contrebandiers tentaient de faire acheminer frauduleusement dans le territoire national à bord de trois véhicules utilitaires portant de fausses plaques d'immatriculation", a-t-on précisé de même source. Les contrebandiers, dont le nombre n'a pu être déterminé, ont pu prendre la fuite à la faveur de la nuit et d'un dense brouillard, abandonnant sur place les véhicules et leur cargaison, a ajouté la Gendarmerie nationale. **APS**

POUR FALSIFICATION DE DOCUMENTS OFFICIELS

Cinq ans de prison contre un employé de l'APC d'El Mohammadia

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, jeudi dernier, à cinq ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars l'accusé F.O. pour falsification de documents officiels.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 15 octobre 2010 lorsque le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Mohammadia a introduit une plainte auprès des services de sécurité contre le président du bureau des jugements et des données au service de l'état civil, Fodhil Omar, l'accusant de falsification des registres de l'état civil au sein de la même APC.

Les enquêtes ont montré que l'accusé a profité du poste qu'il occupait depuis 1992 au sein de l'APC d'El-Mohammadia pour falsifier six actes (quatre extraits de naissance, un acte de mariage et un acte de décès) qu'il a ajoutés et inclus dans les registres de l'état civil.

Au cours de l'enquête, l'accusé a reconnu avoir effectivement falsifié ces documents et les avoir inscrits illégalement sur les registres de l'APC, notamment l'extrait de naissance de son fils, né à Sidi Aïssa, et qu'il a inscrit dans la commune d'El-Mohammadia.

Lors de l'audience, l'accusé a reconnu avoir enregistré des informations incorrectes sur les registres de l'état civil de la commune, prétendant l'avoir fait seulement pour apporter des corrections.

Le ministère public avait requis une peine de 20 ans de prison ferme contre l'accusé.

APS

Très Libre